



Remerciements

Écrit et recherché par : Aminata Beye, Manon Déglise

Coordonné par : Jessamy Garver-Affeldt

Revu par : Aurélia Donnard (MMC), Roberto Forin (MMC), Selly Ba (hbf), Fabian Heppe (hbf)

Mise en page et conception : Simon Pegler

Un merci special à :

- REMIDEV pour leur soutien dans l'organisation des focus group et la mise en contact avec des migrants et réfugiés ;
- aux informateurs clés pour avoir partagé leur expertise ;
- aux migrants et réfugiés ayant participé à cette étude et avoir partagé leurs expériences.

Citation suggérée : Mixed Migration Centre (2023). *Dakar, portrait d'une ville de migration*. Disponible sur : <https://mixedmigration.org/>

L'utilisation du genre masculin a été adoptée dans certaines phrases afin d'alléger le document et d'en faciliter la lecture. Ce choix n'a aucune intention discriminatoire.

La présente étude a été rédigée par le Mixed Migration Centre (MMC) en partenariat avec la Fondation Heinrich Böll. Cette dernière accompagne un processus de réflexion avec la société civile sénégalaise autour de la gouvernance de la migration au Sénégal. Plusieurs études ont déjà été menées sur la question, notamment la note contributive de la société civile sur la gouvernance migratoire au Sénégal ainsi que l'Étude-Bilan sur les politiques et programmes migratoires au Sénégal de 2005-2019. L'étude de cas « Dakar, portrait d'une ville de migration » complète la production de connaissances déjà existantes et met en évidence la situation particulière des migrants internationaux qui séjournent et transitent à Dakar. Cette étude a pour objectif d'alimenter les discussions et activités de plaidoyer de la société civile sénégalaise pour une politique migratoire au Sénégal inclusive et adaptée.

La présente publication est sous licence CC-BY-NC-ND 4.0 (Creative Commons Attribution Non Commercial No Derivatives 4.0 International). Elle est gratuite et ne peut en aucun cas être vendue.

Les informations et les points de vue exposés dans ce rapport sont ceux des auteurs et du MMC et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle du Danish Refugee Council (DRC), des partenaires de recherche ou de tout autre donateur soutenant le travail du MMC ou de ce rapport. La responsabilité du contenu de ce rapport incombe entièrement au MMC

A propos du MMC

Le Centre sur la Migration Mixte (MMC) est un réseau mondial composé de cinq pôles (Asie, Afrique de l'Est et Yémen, Europe, Amérique Latine et Caraïbes, Afrique du Nord et de l'Ouest) et d'une unité centrale à Genève. Le Centre sur la Migration Mixte est une source majeure de données indépendantes, de qualité, pour la recherche, l'analyse et le développement des politiques sur la migration mixte. En fournissant des informations probantes et en usant de son expertise sur la migration mixte, le MMC cherche à améliorer la compréhension de la migration mixte, pour avoir un impact positif mondial et régional sur les politiques de migration, pour contribuer à la protection pour les personnes en situation de mobilité ainsi que pour stimuler la réflexion dans le secteur de la migration mixte. L'objectif général du MMC porte sur les droits humains et la protection de toutes les personnes en situation de mobilité.

Le MMC fait partie de, et est régi par le Danish Refugee Council (DRC). Même si son lien institutionnel avec le DRC garantit que le travail du MMC demeure ancré dans les réalités opérationnelles, il agit comme une source indépendante de données, de recherche, d'analyses et de développement des politiques sur les migrations mixtes pour les décideurs politiques, les praticiens, les journalistes et le secteur humanitaire généralement. La position du MMC ne reflète pas nécessairement la position du DRC.

Pour en savoir plus sur MMC visitez notre site web : www.mixedmigration.org et suivez nous sur [@Mixed_Migration](https://www.instagram.com/Mixed_Migration)

A propos de la hbf

La Fondation Heinrich Böll est un catalyseur pour les perspectives et les projets verts. La fondation est un laboratoire d'idées, une plateforme d'échanges qui a pour objectif de réunir les différents acteurs politiques, citoyens et académiques. Nous sommes liés au parti écologiste allemand (« Les Verts »). Nous travaillons avec des partenaires dans plus de 60 pays et disposons d'un réseau de 35 bureaux dans le monde, y compris celui de Dakar. Notre vocation ultime est de contribuer à l'avènement de sociétés équitables, justes, inclusives et durables où chaque citoyen puisse pleinement s'épanouir. Nous défendons le droit des générations futures à un environnement sain, et nous promouvons l'égalité des opportunités pour toutes et pour tous, y compris ceux des migrants, réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Pour en savoir plus sur hbf visitez : sn.boell.org

Table des matières

Remerciements	3
A propos du MMC	3
A propos de la hbf	3
Acronymes	5
Avant-propos	6
Principales conclusions	7
1. Introduction	9
2. Méthodologie	10
Recherche bibliographique	10
Données qualitatives	10
Limites de la recherche	11
3. Les dynamiques migratoires à Dakar	12
3.1 Dakar, une capitale attractive	12
3.2 De multiples dynamiques migratoires	13
Ville de transit pendant le parcours migratoire	13
Ville étape	14
3.3 Profils des réfugiés et migrants à Dakar	14
Profil démographique	14
Profil du voyage	16
Figure 1. Carte de la région de Dakar	16
Spécialisation professionnelle	17
3.4 Migration et développement à Dakar : un apport incontestable peu quantifiable	17
4. Politiques et gouvernance migratoire à Dakar	18
4.1 Régimes internationaux et régionaux en matière de migration et de déplacement	18
4.2 Politique nationale de migration et autres initiatives	18
Politique nationale de migration	18
Autres initiatives concernant la migration	19
4.3 Loi n°2022-01 portant statut des réfugiés et apatrides	20
4.4 Interaction entre les autorités locales et les communautés de migrants	20
5. Besoins et accès aux services à Dakar	22
5.1 Papiers administratifs	22
Procédures pour l'obtention de papiers	22
Migrants	23
Réfugiés et demandeurs d'asile	23
5.2 Education	24
5.3 Santé	25
Stratégies de résilience	25
5.4 Logement	25
Vulnérabilités spécifiques aux femmes	26
Stratégies de résilience	26
5.5 Travail	26
Vulnérabilités spécifiques aux femmes	27
Stratégies de résilience	28
Revenus et transferts	28

6. Migration et risques à Dakar	30
6.1 Dakar, ville sécurisée pour les étrangers	30
6.2 Vulnérabilités accrues des migrants et réfugiés	30
Vulnérabilités spécifiques aux femmes aux enfants	31
6.3 Discrimination	32
7. Assistance et soutien associatif	33
8. Conclusion et recommandations	35
8.1 Conclusion	35
8.2 Recommandations	36
Recommandations faites par les répondants et participants à l'étude	37
9. Annexes	39
Tableau 1. Profils des informateurs clés	39
Tableau 2. Profil des migrants et réfugiés qui ont participé aux entretiens	39
Tableau 3. Profil des participants au focus group avec des hommes réfugiés, tenu le 17/01/2023	40
Tableau 4. Profil des participantes au focus group avec des femmes réfugiées, tenu le 17/01/2023	40
Tableau 5. Profil des participants au focus group avec des hommes migrants, tenu le 21/01/2023	41
Tableau 6. Profil des participantes au focus group avec des femmes migrantes, tenu le 21/01/2023	41
Tableau 7. Contenu résumé de la politique nationale de migration du Sénégal	42
10. Bibliographie	44

Acronymes

ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANSD	Agence Nationale de Statistique et de la Démographie
BAOS	Bureaux décentralisés d'Accueil, d'Orientation et Suivi des Emigrés
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFA	Franc de la Communauté financière africaine
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNE	Commission Nationale d'Eligibilité
CNGRA	Commission nationale de Gestion des Réfugiés et des Apatrides
DAFI	Deutsche Akademische Flüchtlingsinitiative Albert (ou Albert Einstein German Refugee Initiative)
HBF	Heinrich Böll Foundation
HCR	Haut Commissariat des nations unies pour les Réfugiés
ICMPD	International Centre for Migration Policy Development
MMC	Mixed Migration Centre
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
RDC	République Démocratique du Congo
REMIDEV	Réseau Migration Développement
UNODC	Office des Nations unies contre les drogues et le crime

Avant-propos

Aussi loin que l'on remonte dans le temps, l'Afrique de l'Ouest s'est construite au gré des migrations et leurs dynamiques se confondent avec l'histoire de la région. En effet, les personnes se déplacent depuis très longtemps et notamment le Sénégal a une tradition d'accueil qui est très ancienne. Sa position géographique, sa stabilité politique et économique ou bien son hospitalité légendaire – la bien nommée *Teranga* – sont autant de facteurs d'attractivité pour les migrants. Recherche d'emploi, formation professionnelle, fuite des injustices ou des conflits vécus dans d'autres pays ou encore le désir de s'émanciper du poids de certaines traditions, nombreux sont les motifs qui conduisent les personnes à migrer vers le Sénégal. Certaines d'entre elles n'envisagent qu'un bref séjour, un transit vers une autre destination, d'autres ont le projet de rester plus longtemps. Cette multitude de raisons crée un amalgame des motifs migratoires qui explique le fait que les Africains de l'Ouest soient parmi les personnes les plus mobiles au monde.

Le Sénégal, plus spécifiquement Dakar, est un véritable « hub » pour les migrants de la région. A la pointe ouest du continent africain, la bouillonnante capitale du Sénégal est un carrefour entre l'Afrique et l'Occident. Cette presque-île est un lieu vibrant, dynamique, en pleine mutation avec ses grands travaux incessants, ses événements culturels permanents et l'ensemble des administrations politiques et organisations internationales. Pour les migrants, la ville constitue souvent un point de départ, de retour, de destination et de transit. Avec près de 3,5 millions d'habitants, Dakar connaît depuis les années 1960 une croissance urbaine exponentielle et son rayonnement économique continue d'attirer les migrants des pays limitrophes plus pauvres. Ce sont principalement la croissance des revenus, l'accès à une meilleure éducation, les réseaux sociaux établis de longue date qui expliquent ces dynamiques de mobilités vers Dakar.

Néanmoins dans le débat public, l'accent est souvent mis sur les motivations du départ ainsi que sur les migrants sénégalais partant vers l'Europe par voie terrestre ou empruntant la mer. Pourtant, il y a de nombreux migrants venant de la sous-région qui s'installent à Dakar. Des milliers de jeunes hommes de la zone CEDEAO y ont afflué, attirés par la perspective d'un travail décent et payé, pour leurs études ou encore attiré par le dynamisme artistique de Dakar.

Même si les mobilités vers Dakar sont devenues un véritable facteur de développement et constituent un catalyseur social grâce aux contributions économiques et culturelles des étrangers, elles ne sont pas reflétées dans une politique nationale. En effet, il y a très peu d'informations sur les profils, motivations, l'histoire et les politiques qui encadrent ces migrants. Ces lacunes en matière de connaissance du fait migratoire rendent difficile l'intégration de la migration dans le développement urbain de Dakar et sa prise en compte aux niveaux des politiques publiques.

La fondation Heinrich Böll et le Mixed Migration Centre ont donc souhaité réaliser cette étude afin de mettre en lumière l'expérience et les enjeux de la migration dans la ville de Dakar, encore trop peu visibles du grand public. L'étude s'inscrit dans une volonté partagée de fournir des informations objectives et une compréhension nuancée du phénomène. Elle s'attache à déconstruire aussi certaines représentations toutes faites, à se doter d'un nouveau narratif et d'une vision plus large des migrations africaines. Ce sont les exigences qui fondent la collaboration entre la fondation Heinrich Böll et le Mixed Migration Centre, avec l'objectif de mener une recherche à l'échelle de Dakar, afin de brosser un portrait de cette ville d'accueil et de transit des migrants.

Nous souhaitons faire valoir les droits humains ainsi que la protection de toutes les personnes en mobilité et prendre en compte, tout particulièrement, la féminisation des flux migratoires, l'analyse des besoins et des vulnérabilités des femmes en déplacement. En ce sens nous croyons pouvoir redonner là sa valeur première à la *Teranga*, celle de l'unité et du partage, l'opportunité de se saisir à nouveau d'une tradition essentiellement politique, qui pourrait aider le Sénégal à innover et à montrer l'exemple au reste du monde.

La Fondation Heinrich Böll à Dakar, avril 2023

Principales conclusions

Cette recherche qualitative a été faite sur la base de données secondaires puisées dans des recherches existantes et de données primaires collectées lors de 24 entretiens semi-directifs (11 migrants et réfugiés, 14 informateurs clés) et quatre focus group (respectivement avec des groupes d'hommes et de femmes migrants et réfugiés). Les principales conclusions sont les suivantes :

Les dynamiques migratoires à Dakar

- Dakar est un centre névralgique de migration en Afrique de l'Ouest. Ville attractive du fait de sa stabilité politique et sécuritaire ainsi que ses offres en termes d'emploi, d'éducation et de soins médicaux, de nombreux migrants et réfugiés s'y établissent durablement. Dakar est aussi souvent une ville étape où les migrants et réfugiés restent plusieurs mois et années avant de poursuivre leur voyage migratoire.
- La grande majorité des migrants présents à Dakar sont originaires d'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une migration plutôt jeune, à la recherche d'opportunités de commerce, de travail ou d'éducation.
- La féminisation de la migration interne et internationale est une tendance qui se remarque depuis plusieurs années. Alors que les femmes entreprennent encore majoritairement le parcours migratoire accompagnées ou en couple, de plus en plus de femmes viennent seules pour les études ou pour de meilleures opportunités économiques.

Politiques et gouvernance migratoire au Sénégal

- Le Sénégal a élaboré une politique nationale migratoire ayant reçu une validation technique en 2018 mais n'ayant toujours pas été officiellement adoptée politiquement. Bien que mentionnant les migrants internationaux, ce document se concentre principalement sur les ressortissants sénégalais de retour et sur la diaspora.
- La loi n°2022-01 portant statut des réfugiés et apatrides a été adoptée par le Sénégal en avril 2022. Censées être davantage en phase avec les standards internationaux, les modalités d'application de la loi restent encore à être définies.
- S'ils ne souffrent pas de discrimination institutionnelle, les migrants et réfugiés sont en marge des actions de l'Etat. Il existe une asymétrie entre les mesures censées inclure les migrants et réfugiés et leur application.

Besoins et accès aux services à Dakar

- La possession de certains papiers administratifs est essentielle à l'établissement à Dakar et à l'accès à pratiquement tous types de services, quel que soit le statut légal de la personne. Il n'est pas toujours aisé pour les migrants et réfugiés d'avoir connaissance des papiers nécessaires et de savoir à qui s'adresser pour les obtenir.
- Dakar connaît depuis quelques années une forte hausse des prix du loyer qui touchent l'ensemble des Dakarais. Les migrants et réfugiés sont sujets à des abus face au coût des loyers.
- La plupart des migrants et réfugiés à Dakar sont actifs dans le secteur informel, secteur répandu et financièrement instable. Pour trouver une activité génératrice de revenus, beaucoup d'entre eux comptent sur des membres de leur communauté ou des contacts déjà présents à Dakar.

Risques et vulnérabilités à Dakar

- Dakar présente peu de risques spécifiques aux étrangers. Si les risques sont similaires à ceux encourus par les Sénégalais, les migrants et réfugiés – du fait de leur situation - font face à plus de vulnérabilités.
- Il est parfois difficile pour les réfugiés et les demandeurs d'asile d'obtenir auprès de leur ambassade des papiers administratifs qui sont essentiels pour accéder à certains services à Dakar. Il apparaît également que la carte de réfugié est méconnue tant des autorités que des institutions (bancaires, hôpitaux, etc.).
- Une asymétrie de pouvoir se remarque entre les bailleurs/employeurs et les migrants et réfugiés. C'est particulièrement le cas pour les femmes seules qui sont davantage exposées aux abus, harcèlement et chantages.
- Il apparaît que les femmes se préoccupent et s'occupent beaucoup plus des enfants que les hommes. Cette responsabilité entraîne des conséquences sur la manière dont elles doivent adapter leur résilience dans une ville étrangère. C'est notamment l'une des raisons pour lesquelles elles sont plus exposées à l'exploitation.

Assistance et soutien associatif

- Les migrants et réfugiés se tournent principalement vers des structures associatives plutôt qu'étatiques. Ils comptent soit sur leur réseau, soit sur des associations communautaires ou sur des ONG et autres organisations actives pour leurs droits et leur protection. Pratiquement toutes les mesures d'assistance et de soutien sont d'ailleurs fournies par des ONG ou organisations internationales.
- Il y a un manque d'interaction et de formalisation des relations entre les autorités étatiques et les communautés de migrants. Les autorités locales restent accessibles mais les interactions sont peu fréquentes. Les autorités policières, quant à elles, effectuent assez peu de contrôle à Dakar et ne semblent pas cibler les migrants et réfugiés.



Crédit Photo : © Sylvain Cherkaoui

1. Introduction

Le Sénégal est une terre d'émigration mais également un pays important de migrations interne, de transit, de destination et de retour. Par son emplacement géographique, qui lui donne une ouverture à d'autres continents et par sa stabilité politique, le Sénégal attire à la fois des organismes internationaux et des individus en situation de mobilité. D'après les derniers chiffres publiés, un total de 274 900 immigrants internationaux y vivait en 2020, sans plus d'indications sur leur origine¹. Le dernier recensement national datant de 2013 faisait alors état de 268 000 immigrants dont la grande majorité étaient originaires de la sous-région de la CEDEAO (131 508 personnes), suivis de 116 000 Sénégalais nés à l'étranger².

Alors que le taux de pauvreté monétaire au Sénégal était estimé à plus de 37% en 2018/2019, il n'atteignait que 9% (soit une personne sur dix) dans la région métropolitaine de Dakar³ qui compte plus de 3,4 millions d'habitants⁴. Située à l'extrême ouest du continent africain, la ville de Dakar est la capitale politique, économique et culturelle du Sénégal. Elle offre des opportunités économiques plus élevées qu'ailleurs dans le pays et est dotée de nombreuses infrastructures héritées notamment de son ancien statut de capitale de l'Afrique-Occidentale française (AOF). 57% des immigrants internationaux du Sénégal sont d'ailleurs concentrés dans la capitale⁵.

Conscient du rôle particulier que joue Dakar dans les dynamiques migratoires de la région, le Mixed Migration Center (MMC) a mené une recherche en partenariat avec la Fondation Heinrich Böll. Cette étude a été conçue avec le souhait de dresser un portrait de cette ville, des migrants et réfugiés y résidant, des défis et opportunités qu'ils y rencontrent ainsi que leur contribution à son développement.

Une récente étude de l'OIM a dressé un profil socio-économique des migrants internationaux présents dans le département de Dakar en 2019⁶. S'appuyant sur la description des profils présentés par l'étude de l'OIM, l'étude de cas proposée ici vise à apporter une compréhension complémentaire et plus qualitative des expériences des individus migrants à Dakar. Après une analyse approfondie des dynamiques migratoires actuelles à Dakar et du cadre politique en matière de migration, quatre axes thématiques sont abordés et traités. Grâce aux informations récoltées auprès des experts et grâce aux témoignages des migrants et réfugiés interrogés, cette recherche se penchera sur 1) les facteurs de migration vers Dakar ; 2) les besoins et l'accès aux services ; 3) les risques rencontrés et 4) sur l'assistance et le soutien trouvé, avec pour objectif d'informer à la fois la programmation de la société civile sénégalaise qui vient en soutien aux migrants et réfugiés à Dakar, leurs activités de plaidoyer et les décideurs politiques.

1 Migration Data Portal (2021). [Total number of international migrants at mid-year 2020](#)

2 ANSD & OIM (2018). [La Migration au Sénégal : Profil migratoire 2018](#)

3 ANSD (janvier 2022). [Situation économique et sociale du Sénégal 2019](#)

4 PopulationStat (2023). [Dakar, Senegal Population](#)

5 ANSD & OIM (2018). Op. Cit.

6 ANSD & OIM (2019) [Enquête sur le profil des migrants internationaux résidant dans le département de Dakar](#)

2. Méthodologie

Pour explorer ces différents axes thématiques, le MMC a d'abord mené une analyse de contexte sur la base d'une recherche littéraire. Cette dernière a permis de préciser les questions de recherche et a alimenté la définition plus précise des questions pour les focus group et les entretiens individuels avec les réfugiés et migrants ainsi qu'avec les informateurs clés.

Les questions de recherche sont les suivantes :

- Quel est le profil des migrants (H/F) présents à Dakar ?
- Quels sont les facteurs de migration vers Dakar ?
- Quelles sont les conditions d'accueil ?
- Comment les migrants sont-ils intégrés dans la gestion urbaine ?
- Quelles sont les intentions migratoires futures ?

Le MMC a choisi de travailler avec la méthode qualitative pour mieux cerner l'essence des phénomènes vécus. Ce choix se justifie par le fait qu'il s'agit d'une méthode de recherche plus descriptive qui permet un examen approfondi et détaillé de certains individus d'un groupe cible. Cette approche se concentre sur les expériences, leur signification et leur interprétation.

Recherche bibliographique

Afin de mieux orienter la recherche, le MMC a puisé dans des données existantes. La revue littéraire effectuée résulte d'une consultation d'ouvrages généraux et spécialisés, des rapports d'institutions et organismes (nationaux et internationaux), ainsi que des revues et rapports d'études sur la thématique de l'immigration étrangère au Sénégal.

Données qualitatives

Le MMC a mené les travaux de recherche primaire dans Dakar et sa banlieue. Une première collecte de données qualitative a été effectuée du 2 août 2022 au 10 septembre 2022. Le MMC a choisi de s'entretenir avec deux groupes : les informateurs clés (experts en migration, membre d'ONG ou association active avec les réfugiés et les migrants, des universitaires et des experts en santé – voir Tableau 1 en annexe), et les réfugiés et migrants (voir Tableau 2). Au total, 24 entretiens semi-directifs ont été menés dont 13 avec des informateurs clés et 11 avec des réfugiés et migrants. La méthode dite « boule de neige » - consistant à recruter des sujets répondant aux critères de l'étude et de leur demander de recruter d'autres sujets au profil similaire – a été utilisée.

En ce qui concerne les réfugiés et migrants, le MMC a utilisé la méthode de sélection individuelle. Selon les critères définis, une diversité de profil a été choisie. Les critères visaient le genre, l'âge, la durée dans la ville (vient d'arriver/en transit/installé depuis longtemps), pays d'origine (notamment ressortissants de la CEDEAO et hors CEDEAO), activités dans le pays (sans emploi/ employé/étudiant), lieu de résidence actuelle. Le MMC s'est entretenu avec 11 migrants et réfugiés, dont cinq femmes et six hommes. Dans un second temps et après qu'une analyse ait été effectuée sur les premières données, quatre entretiens collectifs (ou focus group) ont été menés en janvier 2023. Cette méthode, consistant à mener un entretien qualitatif avec un groupe de participants, a été choisie pour tester et renforcer nos analyses préalables. Cela a permis de mettre en avant les différentes expériences/perspectives individuelles et collectives, surtout pour les femmes et les réfugiés.

Les focus group ont respectivement rassemblé 12 hommes réfugiés et demandeurs d'asile, 10 femmes réfugiées et demandeuses d'asile, 6 hommes migrants et 7 femmes migrantes de nationalités différentes. Les participants et participantes ont été recrutés et sélectionnés par REMIDEV (Réseau pour la migration et le développement), un réseau rassemblant associations, ONG et membres de la société civile sénégalaises actifs dans le domaine de la migration. Les discussions collectives d'environ deux heures ont été menées séparément par groupe selon un guide d'entretien adapté avec un accent particulier sur l'accès aux services et besoins.

Pour aider le lecteur à faire la différence, les migrants et les réfugiés qui ont participé à des entretiens individuels semi-structurés sont désignés par le terme « répondants ». Les migrants et les réfugiés qui ont participé aux discussions de groupe sont appelés « participants ».

Il convient de noter que le MMC se réfère aux « réfugiés et migrants », sans distinction entre demandeurs d'asile ou ceux ayant obtenu le statut de réfugié. De plus, cette étude se concentre sur les réfugiés et migrants, c'est-à-dire ceux ayant franchi une frontière, et non les Sénégalais ayant rejoint Dakar depuis les régions.

Limites de la recherche

Une difficulté majeure était de trouver des sources fiables et exhaustives qui traitent spécifiquement de l'immigration internationale à Dakar et au Sénégal en général. La plupart de la documentation disponible est orientée sur les questions d'émigration, de migration de retour ou de transit. En effet, peu d'études ont été menées sur l'immigration au Sénégal et encore moins sur Dakar. Le nombre restreint de travaux sur ce sujet démontre à la fois le caractère inexploré de cette thématique et la pertinence de la traiter.

Bien que le MMC ait cherché à atteindre une sélection diversifiée de réfugiés et de migrants (voir les tableaux 2-6 pour plus d'informations sur les profils des répondants et des participants), il s'agit d'une étude qualitative qui de fait n'est pas représentative de la population plus large des migrants et des réfugiés à Dakar.

Il est important de garder à l'esprit certaines limites. Il a par exemple été difficile de s'entretenir avec des individus en transit à Dakar, par rapport à ceux s'y étant établis. De plus, comme mentionné ci-dessus, les participants aux focus group ont été recrutés avec l'aide de REMIDEV, et la plupart étaient des membres d'associations de migrants et de réfugiés. Un biais potentiel s'inscrit dans le fait que les personnes qui disposent du temps et des moyens nécessaires à une telle participation sont peut-être plus susceptibles d'avoir une activité dans le secteur formel et un niveau d'intégration et de connaissance plus élevés que la population générale des migrants et des réfugiés.

Toutefois, les participants ont pris soin de partager des expériences tant personnelles que concernant d'autres personnes afin de donner une perspective sur les vulnérabilités et les difficultés rencontrées par les membres de leur communauté. Cette étude fournit ainsi de riches aperçus sur les expériences d'une population qui a été sous-étudiée.

Crédit Photo : © Sylvain Cherkaoui



3. Les dynamiques migratoires à Dakar

3.1 Dakar, une capitale attractive

Le statut de capitale est un facteur d'attractivité important pour les migrants et réfugiés. La centralisation étatique fournit un soutien administratif souvent apprécié des étrangers et facilite l'obtention de papiers et documents nécessaires pour s'installer dans le pays. Ancienne capitale de l'AOF, Dakar a hérité de nombreuses infrastructures de transport maritime, terrestre, aérien et ferroviaire. La ligne de train Dakar-Niger par exemple a pendant longtemps facilité l'organisation des déplacements et la mobilité en Afrique de l'Ouest.⁷ La capitale sénégalaise se démarque aussi d'autres destinations par son internationalité. Elle est en effet un centre régional pour la présence et l'activité diplomatiques et multilatérales internationales. En d'autres termes, Dakar est « une porte d'entrée et de sortie »⁸, un point d'accueil régional et un lieu de départ vers le reste du monde.

Plus que sa position géographique et historique, le contexte politique et sécuritaire du pays dans une région affectée par des conflits est un point particulièrement abordé lors des entretiens. Le Sénégal est en effet considéré comme l'un des pays les plus stables et plus sûrs de l'Afrique de l'Ouest. Plusieurs migrants et réfugiés interrogés ont cité la paix et la stabilité politique comme un facteur déterminant dans le choix de migration. Un des informateurs interrogés travaillant en ONG s'est d'ailleurs référé à Dakar « comme un espace d'expression démocratique et de protection internationale »⁹, justifiant selon lui la décision de plusieurs organisations internationales de s'y établir.

La sécurité trouvée au Sénégal est d'autant plus attrayante que l'accès au territoire se fait généralement sans encombre pour les migrants et réfugiés. Le protocole 79 du traité de la CEDEAO permet en effet aux ressortissants des 15 pays membres de se déplacer librement au sein de la région. D'après un informateur clé travaillant dans une organisation internationale, l'entrée sur le territoire sénégalais s'effectue sans difficulté pour toute personne souhaitant traverser la frontière : « on peut très facilement – parfois même sans carte d'identité – entrer au Sénégal en tant que ressortissant d'un pays africain »¹⁰. D'après des informateurs clés ainsi que des participants, les migrants et réfugiés rencontreraient, une fois arrivés sur le territoire sénégalais, peu de contraintes en termes de contrôle et de vérification d'identité par les autorités.

Si les migrants et réfugiés identifient Dakar comme une destination souhaitable pour son contexte politique, ils y voient aussi une ville aux multiples opportunités. L'un des points les plus abordés en entretien concerne les possibilités financières et économiques. La recherche d'emploi ou l'ouverture d'un commerce ont été mentionnées par pratiquement tous les répondants – tant experts que migrants – comme un motif de migration crucial (Cf 6.5 Travail). D'autres ont ajouté que la précarité de l'emploi et la « découverte d'un ailleurs » poussent à la mobilité¹¹. D'après un membre d'une organisation internationale :

« Les opportunités d'affaires et de travail sont beaucoup plus importantes à Dakar que dans les autres pays. [...] Ce sont les facteurs qui attirent à Dakar : les structures étatiques, les opportunités potentielles d'emploi et de meilleurs revenus ».¹²

La ville procure également des opportunités tant en termes de services de santé que d'éducation supérieure. Selon un membre d'une ONG, les soins y sont plus accessibles et plus qualitatifs qu'ailleurs: « Il y a beaucoup de Nigériens qui viennent se faire soigner ici pour le VIH, les Mauritiens viennent se faire hospitaliser. La médecine s'apprend à Dakar. La santé est un facteur de mobilité vers Dakar »¹³.

L'éducation semble quant à elle attirer une population particulièrement jeune. Selon une étude conjointe de l'ANSD et de l'OIM menée en 2019, le Sénégal – et en particulier Dakar – offre en effet un enseignement supérieur stable, qualitatif et diversifié par rapport à d'autres pays africains¹⁴. Sur la base de cette réputation, plusieurs participants (en particulier migrants) des focus group sont venus à Dakar pour les études.

7 Entretien avec l'informateur clé 6 mené le 05/08/2022

8 Entretien avec l'informateur clé 12 mené le 03/08/2022

9 Entretien avec l'informateur clé 6 mené le 05/08/2022

10 Entretien avec l'informateur clé 2 mené le 12/08/2022

11 Entretien avec l'informateur clé 10 mené le 18/08/2022

12 Entretien avec l'informateur clé 2 mené 12/08/2022

13 Entretien avec l'informateur clé 6 mené le 05/08/2022

14 ANSD & OIM (2019) Op. Cit.

Enfin, étroitement lié à l'insertion professionnelle et académique, il apparaît dans les propos de deux informateurs clés que le regroupement familial est un moteur de migration important. Au moins trois des migrants et réfugiés interrogés sont venus soit avec des membres de leur famille, soit pour les rejoindre. Dans les focus group, cette tendance était plus marquée pour les femmes, qu'elles soient migrantes ou réfugiées, dont la majeure partie est venue en famille (avec leur parent ou leur mari) ou pour rejoindre des proches.

En outre, plusieurs autres migrants ou réfugiés ont mentionné avoir été accueillis par un ami ou une connaissance à leur arrivée. Ainsi, quand la migration n'est pas motivée par l'ambition de retrouver des proches, elle est nettement facilitée lorsqu'un contact de référence est sur place. Cette observation est confirmée par les statistiques de l'ANSD et de l'OIM dans lesquelles plus de 38% des migrants expliquent avoir choisi Dakar dû à la présence d'un conjoint, d'un parent ou d'un ami¹⁵.

A cela s'ajoute l'accueil des étrangers par la population dakaroise. Le concept de la Teranga est une valeur constitutive de l'identité sénégalaise qui décrit un mode de vie basé sur l'hospitalité, la convivialité et le partage. La Teranga telle que perçue et expliquée par les Sénégalais suggère que les migrants et réfugiés sont bien reçus, que la cohabitation et l'entente avec la population est harmonieuse et l'intégration relativement facile. Certains experts et plusieurs migrants interrogés ont toutefois nuancé la réalité de l'accueil réservé aux étrangers. Un informateur clé travaillant en ONG juge que l'attitude des Dakarais relève plus de la tolérance passive que de l'intégration active :

« Disons qu'il n'y a pas de mesures pour restreindre leur intégration au niveau communautaire. On leur accorde l'autorisation de séjourner dans le pays mais il n'y a pas d'efforts d'intégration supplémentaires ; pas de politiques, de services ou de structures dédiées à leur promotion, pas d'encadrement, de plaidoyer ou de sensibilisation au niveau des communautés pour qu'ils soient acceptés. »

Informateur clé travaillant dans une ONG

3.2 De multiples dynamiques migratoires

Dakar est un foyer de mobilité particulièrement dynamique au sein de la sous-région. Du fait de son rôle attractif lors du développement de la culture de l'arachide pendant l'époque coloniale et sa situation géographique sur la route Atlantique à presque 1500 km des îles Canaries, le Sénégal est à la fois un pays d'immigration et d'émigration. La mobilité interne a aussi façonné la répartition de la population au sein du territoire et Dakar a rapidement émergé depuis les années 70 comme pôle économique, administratif, politique et culturel attractif à la fois pour les Sénégalais¹⁶ et les migrants en quête d'opportunités¹⁷.

Un informateur clé travaillant dans une ONG a identifié et distingué trois catégories principales de migrants à Dakar : les réfugiés et demandeurs d'asile, les travailleurs et étudiants ainsi que les migrants en transit. Ces distinctions, bien que perméables, démontrent que les motivations de départ sont diverses et que les intentions migratoires varient.

« Dakar est une ville de départ, de transit, d'accueil et de retour »

Informateur clé travaillant dans une ONG

Ville de transit pendant le parcours migratoire

Plus de la moitié des informateurs clés ont identifié la capitale sénégalaise comme une ville de passage dans le parcours migratoire. Certains migrants n'y séjournent que quelques jours ou semaines puis reprennent leur route. L'arrêt est dans ce cas principalement organisationnel (attente du prochain bus, prise de contact avec un passeur, etc.). On parle alors de Dakar comme une ville de transit¹⁸. D'après une étude menée par l'UNODC Observatory on Smuggling Migrants, la région dakaroise serait d'ailleurs l'un des points de rendez-vous donnés par les passeurs sur la côte ouest africaine pour rejoindre les îles Canaries¹⁹. Il convient néanmoins de souligner que le statut transitaire de Dakar vers les îles Canaries est moins prévalent qu'auparavant. En effet, l'opération conjointe HERA – la première opération maritime de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (Frontex) – avait débuté en 2006 pour dissuader les

15 ANSD & OIM (2019) Op. Cit.

16 Duboz, P., Macia, E., Gueye, L., Boëtsch, G., & Chapuis-Lucciani, N. (2011). [Migrations internes au Sénégal. Caractéristiques socioéconomiques, démographiques et migratoires des Dakarais](#). *Diversité urbaine*, 11(2), 113-135.

17 Entretien avec l'informateur clé 2 mené le 12/08/2022

18 Entretien avec l'informateur clé 1 mené le 11/08/2022

19 UNODC Observatory on Smuggling of Migrants. (Juillet 2022). [Northwest African \(Atlantic\) Route: Migrant Smuggling from the Northwest African coast to the Canary Islands \(Spain\)](#)

départs depuis les côtes sénégalaises²⁰. En conséquence, de nouvelles routes migratoires – telles que celles passant par la Lybie - sont à présent empruntées selon un académicien interrogé ²¹.

Ville étape

Lorsque le séjour temporaire se prolonge, les informateurs clés se réfèrent à Dakar comme une ville étape. Dans le but d'économiser suffisamment d'argent pour poursuivre le voyage, certains migrants cherchent un ou plusieurs emplois, dont la plupart se trouvent dans le secteur informel. Cette étape migratoire peut durer plusieurs années par choix ou par manque d'économie.

« Je ne suis pas venue pour rester à Dakar. Je cherche à aller vers d'autres horizons. Mais j'envisage de rester pour une durée assez longue vu que j'ai un bon travail ici et le temps de préparer mon futur voyage. »

Migrante nigériane

Certains prévoient donc de partir une fois qu'ils ont assez de moyens pour trouver de meilleures opportunités ailleurs. D'autres en revanche sont satisfaits des opportunités qu'offre Dakar mais seront peut-être obligés de partir à nouveau. Trois migrants ont mentionné l'idée de quitter la capitale dû à la forte augmentation des prix, en particulier du loyer et des denrées alimentaires. La cherté de la vie a en effet été citée comme facteur déterminant pour un départ non souhaité. C'est notamment le cas d'une migrante togolaise interrogée :

« Si les choses s'améliorent, je peux économiser un peu et rester. Mais si les prix continuent d'augmenter, c'est mieux que je rentre chez moi. Je pourrais y faire de la couture, un peu de commerce. Même si je dois payer ma nourriture et mon loyer, ça me reviendra moins cher qu'ici. »

Migrante togolaise

Plusieurs autres répondants migrants et réfugiés ont annoncé avoir des projets migratoires futurs. Lors des focus group, la majorité des migrants et migrantes ont envisagé de rentrer chez eux. Certains participants conçoivent le retour comme une manière d'investir et de contribuer au développement de leur pays. Il convient de souligner qu'aucun répondant n'avait de plan clair et défini. Les projets de migration étant changeants et fluides, l'intention de quitter Dakar reste très abstraite et conditionnelle. En effet, si plusieurs immigrés interrogés ont annoncé qu'ils n'avaient pas l'intention initiale de s'établir à Dakar, la majorité à présent se disent prêts à y rester.

3.3 Profils des réfugiés et migrants à Dakar

Profil démographique

Le rapport de l'OIM et de l'ANSD s'est penché sur le profil démographique des migrants internationaux à Dakar. Selon cette étude, une majorité des migrants sont des hommes (56% contre 44% de femmes). Les statistiques de l'étude montrent que la migration féminine est relativement récente. En effet, alors que 80% des migrants interrogés sont arrivés dans les années 2000, 45% des femmes s'y sont établies dans les cinq dernières années²². Cette observation a également été faite par un journaliste expert en migration qui a constaté dans les dernières années la féminisation de la migration interne et internationale, avec une augmentation du nombre de femmes arrivant à Dakar²³. Alors que les femmes entreprennent encore majoritairement le parcours migratoire accompagnées ou en couple²⁴, une tendance croissante de femmes venues seules pour les études ou pour de meilleures opportunités économiques se remarque²⁵.

20 En 2006, l'Espagne et le Sénégal ont conclu un mémorandum bilatéral de collaboration sur l'immigration irrégulière. Cet accord encadre les réadmissions et permet une présence sécuritaire espagnole et une coopération liée aux patrouilles migratoires dans les eaux sénégalaises, ainsi que l'extension des opérations de Frontex dans ce pays. (Mixed Migration Centre (2021). [A Gateway Re-opens : the growing popularity of the Atlantic route, as told by those who risk it](#)) Le contrôle de cette route pourrait s'intensifier si les récentes négociations entre l'Union européenne et le gouvernement sénégalais en vue d'un déploiement opérationnel des forces de Frontex au Sénégal aboutissent. ([Quarterly Mixed Migration Update Q1 2022 : West Africa](#))

21 Entretien avec l'informateur clé 11 mené le 24/08/2022

22 ANSD & OIM (2019) Op. Cit.

23 Entretien avec l'informateur clé 10 mené le 18/08/2022

24 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

25 ANSD & OIM (2018) Op. Cit.

Une majorité des immigrés au Sénégal (57%) se concentrent dans la capitale²⁶. La plus grande partie des immigrés sont originaires des pays de la sous-région ouest-africaine. La recherche effectuée par l'OIM et l'ANSD rapporte en effet une nette majorité de ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest (75%) et de l'Afrique Centrale (11%) (contre presque 2% de l'Afrique de l'Est et 5% de l'Europe)²⁷. Les ressortissants des pays membres de la CEDEAO sont de fait plus présents à Dakar. Selon une étude de 2019, la plupart des étrangers à Dakar sont originaires des pays limitrophes, dont 43% de la Guinée, 10% du Mali, 7% de la Gambie et 6% de la Guinée-Bissau²⁸ et arrivent principalement par voie terrestre.

Le HCR a recensé 16 591 réfugiés au Sénégal au 31 décembre 2021, sans pour autant préciser leur origine²⁹. En 2017, sur les 14 655 réfugiés résidant au Sénégal, 94% étaient originaires de Mauritanie³⁰. Un incident frontalier en 1989 avait causé le déplacement de milliers de ressortissants Mauritaniens aux abords du fleuve Sénégal, dans la région de St-Louis. Le gouvernement leur avait accordé le statut de réfugiés *prima facie*, procédure accordant automatiquement le statut de réfugié aux membres d'une communauté sans procéder à une évaluation au cas par cas. Outre la Mauritanie, les nationalités ayant le plus reçu le statut de réfugié sont la République Centrafricaine et le Rwanda, suivi du Libéria, du Burundi et de la Gambie³¹.

Il s'agit d'une migration globalement jeune, dont 61% est âgée de moins de 35 ans. L'étude de l'ANSD et de l'OIM rapporte un nombre relativement élevé de migrants dans les catégories d'âge 20-24 ans et 25-29 ans³². Les experts expliquent cette tendance par une forte présence d'étudiants et de jeunes en recherche d'emploi. Parmi les migrants ayant été scolarisés, presque 60% ont atteint l'enseignement supérieur, reflétant un niveau d'instruction relativement élevé dans la population migrante de Dakar. 14% ont atteint le niveau secondaire et 16% se sont arrêtés au niveau élémentaire³³. La réputation et la vocation panafricaine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar attire les étudiants étrangers du continent. Leur nombre aurait augmenté considérablement entre 2010 et 2020, notamment selon les évolutions géopolitiques et à la difficulté d'aller étudier en-dehors du continent (notamment en France)³⁴.

Crédit Photo : © Heinrich Boll Foundation



26 ANSD & OIM (2018). Op. Cit.

27 ANSD & OIM (2019) Op. Cit.

28 Ibid.

29 UNHCR (Mai 2022). [Multi-Country Office Senegal – Operational Update](#)

30 ANSD & OIM (2018). Op. Cit.

31 Ibid.

32 ANSD & OIM (2019) Op. Cit.

33 Ibid.

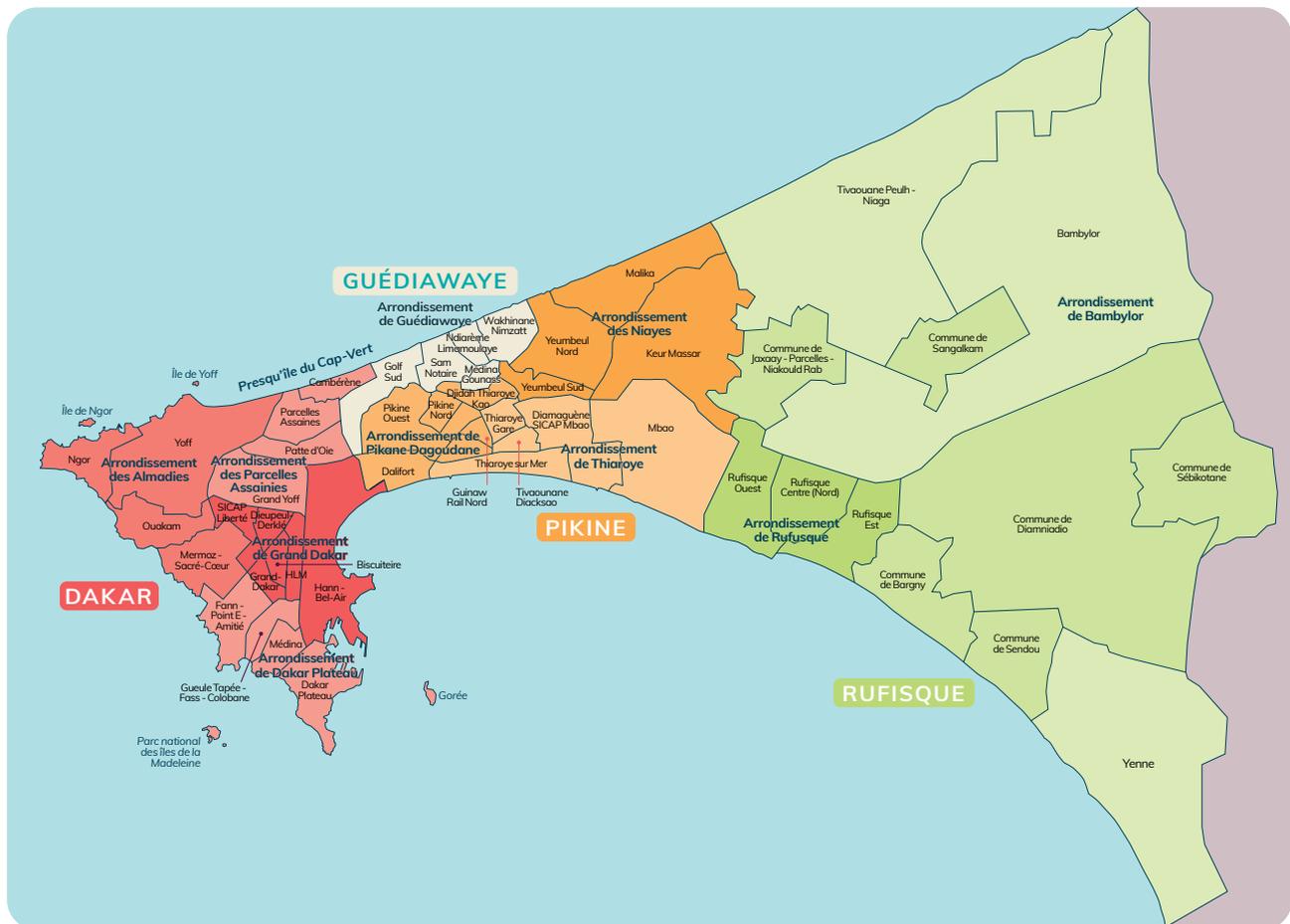
34 Kessous M. (Juin 2022). [Le Sénégal, terre d'élection des étudiants du continent](#). Le Monde

Profil du voyage

Les motivations et raisons du départ sont variées et diffèrent selon les profils. La recherche de l'OIM et l'ANSD recense une majorité de migrants (38%) ayant quitté leur pays pour des raisons économiques. Parmi eux, 24% sont à la recherche d'un emploi, 7% répondent à une offre d'emploi et 7% cherchent à améliorer leurs conditions de vie. Une grande partie des migrants entreprennent le voyage pour des motifs familiaux (35%) ou pour commencer/poursuivre des études (20%). Il apparaît que les ressortissants d'Afrique de l'Ouest sont majoritairement motivés par les raisons économiques et familiales (respectivement 45% et 40%), en contraste avec ceux de l'Afrique centrale, Australe et de l'Est qui viennent en quasi-totalité pour les études. Une différence de genre se remarque dans les motifs de migration avec une majorité d'hommes migrant pour des raisons économiques (58% contre 14% de femmes) et une majorité de femmes pour des raisons familiales (64% contre 12% d'hommes)³⁵. Cette observation a été confirmée par les focus group : alors que la majorité des hommes (qu'ils soient migrants ou réfugiés) ont entrepris le voyage seul pour des raisons économiques ou académiques, les femmes font le plus souvent référence à leur voyage comme un départ en famille (accompagnées de leur parent ou de leur mari) ou initié par la famille (envoyée par les parents pour rejoindre une tante, une sœur, etc.).

La plupart des migrants internationaux originaires d'Afrique de l'Ouest ont rejoint Dakar par la route (73%). Le véhicule est effectivement le moyen de transport privilégié, avant l'avion qui n'a été utilisé que par 24% d'entre eux. Pour financer ce voyage, la majorité des migrants interrogés ont puisé dans leur fonds propres (60,3 %) et très peu font recours à un emprunt. Enfin, il convient de souligner que plus de 92% des migrants interrogés n'avaient jamais migré avant le Sénégal³⁶.

Figure 1. Carte de la région de Dakar



Comme expliqué précédemment, bon nombre de migrants et réfugiés rejoignent leurs proches ou communautés une fois arrivés à Dakar. Bien qu'aucun quartier ne soit spécifiquement reconnu comme une zone où les migrants et réfugiés en particulier habiteraient, ces derniers « se regroupent généralement par communauté »³⁷. Historiquement, la communauté guinéenne s'était installée à Reubeus mais s'est répartie dans d'autres quartiers au fil du temps. Certaines tendances se démarquent selon les profils : les étudiants habitent généralement aux abords de l'université Cheikh Anta Diop (Médina, Fann Hock, Fass, Gueule tapée), les étrangers les plus fortunés s'installent dans les quartiers plus chers (Almadies, Mariste)

35 ANSD & OIM (2019) Op. Cit.

36 Ibid.

37 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

et les migrants et réfugiés les plus vulnérables résident dans les quartiers les plus abordables (Grand Yoff, Ouakam, Pikine, Liberté 6, Grand Dakar, Parcelles Assainies, etc.). Ainsi, si certains quartiers sont plus susceptibles d'accueillir certaines catégories de population, il apparaît clairement que les migrants et réfugiés résident partout à Dakar.

Spécialisation professionnelle

Certains commerces sont traditionnellement associés à certaines nationalités. Dominant initialement le secteur de la vente des fruits, les Guinéens sont désormais réputés très présents dans tous types de commerce de détails (boutiques de produits alimentaires, épiceries, quincaillerie, etc.)³⁸. Alors que les Nigériens sont actifs dans la restauration et dans la vente d'accessoires automobiles³⁹, les Nigériens sont connus pour travailler dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication⁴⁰. Beaucoup de chauffeurs de taxi seraient originaires de Guinée-Conakry. Les Burkinabaises sont connues pour occuper des postes de techniciennes de surface et les Bissao-Guinéens seraient actifs dans la maçonnerie et la peinture de bâtiment⁴¹. Bien que ces tendances soient stéréotypées, elles sont représentatives d'une réalité observée par les informateurs clés et vécue par les migrants interrogés : il est plus facile de trouver un emploi pour les migrants quand ils sont mis en contact avec un employeur. Ce « contact » est souvent un proche ou un membre de la communauté qui va faciliter les contacts au sein de son propre réseau professionnel.

Lors de nos entretiens individuels et collectifs, les femmes disaient souvent faire de l'entrepreneuriat dans le secteur informel. Parmi les produits vendus, plusieurs participantes ont cité les beignets et les jus comme les plus répandus. Au-delà de ses activités génératrices de revenus, beaucoup de femmes comptent sur des tâches domestiques (cuisine, ménage, lessive, garde d'enfants) chez des particuliers.

3.4 Migration et développement à Dakar : un apport incontestable peu quantifiable

L'absence de chiffres et de statistiques rend l'estimation de l'apport des migrants au développement et à l'économie de Dakar difficile et peu quantifiable. D'après la plupart des informateurs clés, cet apport est cependant incontestable. La migration internationale participe de deux manières à la croissance économique de Dakar.

Pour reprendre les propos d'un membre d'une ONG, « dès que les migrants et réfugiés dépensent de l'argent, ils en injectent dans l'économie. Leur consommation les fait de facto participer à l'économie de la ville »⁴². En tant qu'habitants de Dakar, les migrants et réfugiés paient leur loyer, les taxes, l'eau, l'électricité, les transports, etc. En d'autres termes, ils prennent part à leurs devoirs de citoyens pratiquement au même titre que les Sénégalais. La présence de grandes communautés influentes comme la guinéenne par exemple impacte dès lors considérablement la croissance économique de Dakar. C'est notamment ce qu'exprime un agent d'une organisation internationale lorsqu'il affirme que « le commerce aujourd'hui à Dakar est tenu par les Guinéens, le commerce dans les boutiques alimentaires ou d'autres commerces »⁴³.

Au-delà de l'apport financier, les migrants et réfugiés participent au développement de Dakar en tant que main d'œuvre. D'après un informateur clé actif dans une association sénégalaise à but non lucratif, « si les migrants quittent la ville, Dakar s'effondre »⁴⁴. Comme mentionné précédemment, certaines nationalités ont des spécialisations professionnelles et des savoir-faire particuliers, notamment dans les secteurs de la construction et du commerce. Certaines activités (vente de fruits, de café, coupe d'oignons, lavage de voiture) ne sont pratiquement plus qu'exercées par les migrants et réfugiés. Au-delà des secteurs traditionnels, un intervenant actif dans le monde académique a observé de plus en plus d'étudiants et de jeunes diplômés étrangers s'établir à Dakar et y monter des entreprises et start-up⁴⁵.

38 Entretien avec l'informateur clé 1 mené le 11/08/2022

39 Entretien avec l'informateur clé 9 mené le 17/08/2022

40 Entretien avec l'informateur clé 2 mené le 12/08/2022

41 Entretien avec l'informateur clé 9 mené le 17/08/2022

42 Entretien avec l'informateur clé 7 mené le 02/08/2022

43 Entretien avec l'informateur clé 2 mené le 12/08/2022

44 Entretien avec l'informateur clé 6 mené le 05/08/2022

45 Entretien avec l'informateur clé 11 mené le 24/08/2022

4. Politiques et gouvernance migratoire à Dakar

4.1 Régimes internationaux et régionaux en matière de migration et de déplacement

Le Sénégal a ratifié plusieurs conventions et protocoles internationaux et régionaux relatifs à la migration et aux déplacements. Il s'agit notamment de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole de 1967, de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, et des Conventions de 1954 et 1961 relatives au statut des apatrides. Le Sénégal a également ratifié la Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui régit les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de l'Ouest.

Déjà évoqué à plusieurs reprises dans les précédentes sections, il convient aussi de rappeler que le Sénégal est un Etat membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il s'agit d'une union politique et économique régionale de quinze pays situés en Afrique de l'Ouest⁴⁶. Pour assurer l'intégration régionale, les membres CEDEAO ont signé le protocole d'accord en 1979 permettant la libre circulation des biens, des marchandises ainsi que le droit de résidence et d'établissement. Cela signifie que tout ressortissant de la Communauté a le droit de se déplacer librement d'un Etat à un autre sans entrave⁴⁷. Le Sénégal a également signé en 2018 le Protocole de l'Union Africaine sur la libre circulation des personnes mais ne l'a pas encore ratifié⁴⁸.

Au sein de l'espace CEDEAO, en théorie aucun visa n'est requis pour les ressortissants des Etats membres⁴⁹. Ces derniers devraient donc avoir le droit de circuler librement entre Etats de la CEDEAO et de s'installer en vue d'exercer ou non une activité. Dans l'idée de faciliter ce processus, les Etats membres ont décidé d'instaurer la carte d'identité biométrique CEDEAO, un document de voyage uniforme visant à simplifier la circulation des citoyens de la communauté aux frontières des Etats membres⁵⁰. Le Sénégal a été le premier pays à mettre en œuvre cette recommandation en octobre 2016⁵¹.

S'il a été uniformément confirmé par les informateurs clés que le principe de libre circulation est respecté et qu'il facilite considérablement l'accès au territoire sénégalais, il n'est pas certain que le fait d'être membre de la CEDEAO aide ses ressortissants à s'y établir. Un informateur clé travaillant dans une organisation internationale a par exemple tenu à souligner qu'il n'y a « pas de différence particulière entre les ressortissants de la CEDEAO et les non ressortissants quant à l'accès aux services »⁵².

4.2 Politique nationale de migration et autres initiatives

Politique nationale de migration

A la question « est-ce que le Sénégal a une politique migratoire ? », les réponses sont très mitigées. Selon les termes d'un académicien expert en migration : « le Sénégal est [...] l'un des rares pays ouest-africains à ne pas avoir une politique migratoire officielle »⁵³. En 2015, une enquête de l'OIM et de l'ICMPD sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest révélait en effet que le Sénégal, la Sierra Leone et la Guinée Bissau étaient les seuls Etats membres de la CEDEAO ne prévoyant « pas expressément l'élaboration d'une politique migratoire nationale ou disposant déjà d'un cadre stratégique adéquat »⁵⁴.

Selon le gouvernement en revanche, le Sénégal dispose d'une politique migratoire « dès lors que des textes de loi légiférant sur les migrations ont été adoptés et qu'un ministère chargé des Sénégalais de l'extérieur a été créé »⁵⁵. En 2015, l'OIM a coordonné et financé le processus d'élaboration du document de politique nationale de migration⁵⁶. Ce dernier a reçu

46 [Site officiel](#) de la CEDEAO

47 [A/P1/5/79](#) – Protocole sur la libre circulation, le droit de résidence et d'établissement, zone CEDEAO

48 Organisation international du Travail. [Le Protocole de l'UA sur la libre circulation des personnes](#)

49 Adepoju, A., Boulton, A., & Levin, M. (2007) [Promoting integration through mobility: free movement and the ECOWAS Protocol](#) UNHCR.

50 UNESCO. [Traité de la CEDEAO pour la libre circulation des personnes et des marchandises](#)

51 La Présidence de la République du Sénégal. (2016) [Carte d'identité biométrique CEDEAO : les 10 informations à connaître](#)

52 Entretien avec l'informateur clé 2 mené le 12/08/2022

53 Entretien avec l'informateur clé 11 mené le 24/08/2022

54 OIM & ICMPD. (2015). [Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest](#)

55 Rives L. & Kabbanji L. (2013). [L'Etat et la migration au Sénégal](#)

56 Aguillon, M. D. (2020). [La fabrique de la politique migratoire sénégalaise](#). Concevoir, négocier, contester. Anthropologie & développement, (51), 51-67.

une validation technique des parties prenantes concernées en 2018. Cependant, il n'a toujours pas été adopté par le conseil interministériel et par l'Assemblée nationale. L'absence de premier Ministre entre 2019 et 2022⁵⁷ et l'attente d'une réorganisation de l'administration et du gouvernement ont été des raisons avancées pour justifier ce blocage. Selon un expert en politique, migration et sécurité, le blocage de la validation est plus lié à des raisons politiques qu'administratives⁵⁸. D'après lui, les gouvernants du Sénégal n'interviennent pas de manière concrète pour encadrer et réguler le secteur de la migration car ils « craignent les éventuelles retombées politiques négatives que ces actions pourront avoir. Adopter un document de politique nationale migratoire implique de se pencher sur ce phénomène qui est l'immigration et l'émigration irrégulière »⁵⁹. Ainsi, ce sujet reste très politisé et sensible auprès de l'opinion politique.

Adressant une pluralité d'enjeux liés à la migration, la politique migratoire proposée est structurée autour de quatre domaines d'activités stratégiques (DAS) subdivisés en axes stratégiques. Sur les onze axes existants, cinq semblent concerner les migrants et réfugiés au Sénégal⁶⁰. Cependant, les mesures prises afin d'améliorer les conditions de vie et les droits des migrants et réfugiés internationaux au Sénégal demeurent largement minoritaires et très peu concrètes. Plusieurs informateurs clés ont indiqué que la politique nationale migratoire était plus orientée vers les Sénégalais (diaspora, migrants internes, etc.) que vers les migrants internationaux résidant au Sénégal (le contenu de la politique migratoire est résumé dans le tableau 7 en annexe).

Les organisations de la société civile se montrent critiques par rapport à ce document qu'elles estiment insuffisant. Un informateur clé ayant participé à la finalisation de la dernière version juge que le cercle de consultation était trop restreint⁶¹. Une autre critique mentionnée par plusieurs informateurs clés est que le document – rédigé après le sommet de la Valette 2015⁶² – a été élaboré pour répondre à des demandes externes liées à la conjoncture migratoire internationale. Ce document s'apparenterait plus à un « plan d'action »⁶³ ou une « compilation de projets formulés par les directions ministérielles »⁶⁴ que comme un plan stratégique.

Autres initiatives concernant la migration

Outre la politique nationale de migration, les migrants internationaux ne semblent pas être pris en compte dans les politiques et programmes au Sénégal. D'après un informateur clé travaillant dans une ONG, la plupart des politiques existantes n'impactent ni n'affectent les migrants : « je n'ai pas encore vu de programme fait au profit des migrants »⁶⁵. Un autre confirme ces propos en précisant : « il n'y a pas de politique discriminatoire qui écarte les migrants et réfugiés ou une politique spécifique qui les favorise »⁶⁶. En d'autres termes, même s'ils ne souffrent pas de discriminations institutionnelles, les migrants et réfugiés restent en marge des actions de l'Etat.

Les quelques initiatives et agences étatiques existantes concernant la migration seraient très orientées vers les nationaux. D'après un informateur clé travaillant en ONG, l'approche du Sénégal est essentiellement axée sur l'arrêt de l'émigration irrégulière ou sur le retour au pays des Sénégalais de l'extérieur⁶⁷. En effet, en 2007, dans un document cadre de coopération avec la Communauté européenne visant à définir une politique de migration pour la période 2008-2013, le Sénégal s'était engagé à prendre plusieurs mesures comme « la mise en place d'un dispositif de surveillance des côtes pour freiner l'émigration clandestine par voie maritime, le développement de projets créateurs d'emplois pour freiner le départ massif de candidats à l'émigration et le [développement] des projets portés par les Sénégalais de l'extérieur »⁶⁸.

C'est dans le même esprit que le Comité interministériel de lutte contre l'émigration clandestine (CILEC) a été créé par le décret n°2020-2393 en décembre 2020⁶⁹. Une stratégie nationale, élaborée en novembre 2022, a établi cinq axes prioritaires relatifs à la prévention, la gestion des frontières, les mesures de répression, les mesures d'aide, d'assistance et de protection ainsi que sur le retour et la réinsertion des migrants⁷⁰.

L'accent sur les Sénégalais se remarque dans plusieurs autres projets comme pour ceux de l'ANPEJ (Agence Nationale pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes) visent les jeunes et les migrants sénégalais de retour⁷¹. C'est aussi le cas du projet Gouvernance, Migration et Développement qui a mis en place les Bureaux décentralisés d'Accueil, d'Orientation et

57 Le président Macky Sall avait supprimé le poste de Premier Ministre en mai 2019 et ne l'a restauré que le 17 septembre 2022.

58 Entretien avec l'informateur clé 13 mené le 01/09/2022

59 Ibid.

60 République du Sénégal, ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Direction du Développement du Capital humain. (Version provisoire 2018). Politique nationale migratoire du Sénégal.

61 Entretien avec l'informateur clé 11 mené le 24/08/2022

62 Le sommet de la Valette a eu lieu en novembre 2015. Il s'agit d'un sommet sur la migration rassemblant les dirigeants de gouvernements européens et africains afin de renforcer la coopération en matière de migration. (Conseil européen – [Sommet de la Valette sur la migration](#))

63 Entretien avec l'informateur clé 10 mené le 18/08/2022

64 Fondation Heinrich Böll Sénégal. (Mai 2020). [Projet et Programmes migratoires au Sénégal: Une avalanche de financements pour des résultats mitigés](#)

65 Entretien avec l'informateur clé 7 mené le 02/08/2022

66 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

67 Entretien avec l'informateur clé 7 mené le 02/08/2022

68 Aguillon, M. D. (2020). Op. Cit.

69 Site officiel du Comité interministériel de lutte contre l'émigration clandestine, Ministère de l'Intérieur

70 Diallo, P. M. (Novembre 2022). [Lutte contre l'émigration clandestine : l'Etat resserre les mailles](#). Le quotidien

71 Entretien avec l'informateur clé 1 mené le 11/08/2022

Suivi des Emigrés (BAOS) en 2018. Ces derniers ont pour ambition d'accueillir, orienter et informer les Sénégalais de retour pour faciliter leur réinsertion. Ils fournissent aussi des services de droit commun (sociaux, santé, administratifs). Si les migrants étrangers peuvent y avoir accès et y être accompagnés et orientés, il est important de préciser qu'ils ne peuvent pas bénéficier des programmes d'aide⁷². D'après un expert en migration, ces programmes sont strictement réservés aux migrants de retour sénégalais⁷³.

Ainsi, les rares initiatives prises par l'Etat en matière de migration concernent majoritairement les Sénégalais de retour ou établis à l'étranger. Les migrants internationaux bénéficient indirectement des informations véhiculées mais ne peuvent pas obtenir des aides d'accompagnement. C'est ce que dénonce un expert en migration affirmant : « l'Etat doit faire en sorte que dans le cadre de la politique migratoire on puisse y intégrer les migrants, les réfugiés et demandeurs d'asile et ne pas seulement privilégier les Sénégalais de l'extérieur »⁷⁴.

4.3 Loi n°2022-01 portant statut des réfugiés et apatrides

Sous la pression de la société civile au Sénégal et avec le soutien des Nations-Unies, l'Etat a adopté une loi sur les réfugiés et les apatrides en avril 2022. Le HCR avait en effet poussé le Sénégal à adopter une nouvelle loi sur l'asile, jugeant que la précédente (n°68-27 du 24 juillet 1968) n'était plus conforme aux normes internationales en matière de protection des réfugiés⁷⁵. Cette nouvelle loi a permis la mise en place d'un organisme chargé d'assurer la protection juridique et administrative des réfugiés et des apatrides. Cet organisme – la Commission nationale de Gestion des Réfugiés et des Apatrides (CNGRA) – a notamment pour rôle d'assurer le respect des garanties fondamentales accordées par le droit national et les instruments juridiques internationaux relatifs aux réfugiés et apatrides, d'assister les réfugiés, demandeurs d'asile et apatrides, ainsi que de donner son avis sur toute demande d'admission au statut de réfugié et d'apatride (Art 4, Chapitre II)⁷⁶. La nouvelle loi indique que les réfugiés et apatrides bénéficient des mêmes droits que les nationaux sur plus d'une dizaine de thématiques, dont l'accès aux soins médicaux, l'accès au travail, le droit au logement et à le droit à l'éducation (Art. 12, Chapitre IV).⁷⁷ Bien que la loi ait été adoptée, ses modalités d'application restent encore à être définies.

L'asymétrie entre les lois et leur application a été soulignée par un informateur clé défenseur des droits humains : « La régulation est assez permissive théoriquement. Les droits des nationaux équivalent aux droits des réfugiés. Il n'y a pas de postes ni de tâches interdites sauf à certain niveau. Dans la pratique, c'est vraiment autre chose »⁷⁸. D'après un informateur clé membre d'une association pour les droits des migrants, les moyens alloués à la condition des réfugiés ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins⁷⁹.

4.4 Interaction entre les autorités locales⁸⁰ et les communautés de migrants

L'absence d'une adoption officielle par le gouvernement du document de politique nationale de migration, le déficit de communication entre les institutions et l'absence de coordination efficace des activités amène certains informateurs clés à pointer le manque d'interaction entre les autorités et les communautés de migrants.

Un journaliste expert en migration a perçu une désarticulation entre ce que fait « l'Etat central et l'Etat au niveau territorial »⁸¹. Depuis l'acte III de la décentralisation⁸², les collectivités territoriales sont chargées d'intégrer la migration dans le plan de développement local. Or les collectivités ne prennent pas en charge la question migratoire dans la planification de leurs actions par manque de budget et de capacités humaines et techniques.

72 Entretien avec l'informateur clé 11 mené le 11/08/2022

73 Entretien avec l'informateur clé 12 mené le 03/08/2022

74 Entretien avec l'informateur clé 11 mené le 11/08/2022

75 UNHCR. (2013). [Soumission du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés pour la compilation établie par le Haut-Commissariat aux Droits humains – Examen Périodique Universel : Sénégal](#)

76 Loi n° 2022-01 portant statut des réfugiés et apatrides (pas encore disponible en ligne)

77 Ibid.

78 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

79 Entretien avec l'informateur clé 4 mené le 10/08/2022

80 Lorsque le terme "autorités locales" est utilisé, nous faisons référence de manière assez générale aux autorités actives à petite échelle (par opposition aux autorités gouvernementales). Il s'agit de la terminologie utilisée par les répondants et participants qui parlaient par exemple des chefs de quartier. Les informateurs clés ont quant à eux été parfois plus précis et se sont référés aux "autorités territoriales". Il s'agit ici des autorités relatives aux territoires délimités par l'acte III de la décentralisation.

81 Entretien avec l'informateur clé 10 mené le 18/08/2022

82 L'acte III de la décentralisation est une réforme territoriale et administrative effectuée en 2013. Elle a permis une territorialisation accrue des politiques publiques en transférant certaines compétences et ressources étatiques aux collectivités territoriales. En cherchant à optimiser le potentiel de chaque territoire, cette réforme avait pour finalité le développement social et économique du pays.



Selon un professeur d'université, les actions des autorités territoriales ne prennent en compte les questions de migration que lorsqu'elles concernent la diaspora sénégalaise⁸³. Il faut dire que l'apport économique des Sénégalais installés à l'étranger est important. Il était de 930 milliards de francs CFA (2.22 milliards USD) en 2017⁸⁴. Ce rôle joué par la diaspora lui vaut un ministère (le ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger) et le statut de 15^{ème} région du Sénégal avec l'élection de députés sénégalais de l'étranger à l'Assemblée lors de la 13^{ème} législature. Cet accent mis sur les Sénégalais à l'étranger dans le débat sur les questions migratoires se fait, selon le même informateur clé, au détriment des migrants et réfugiés installés à Dakar⁸⁵.

Il apparaît à travers près de la moitié des entretiens passés avec les migrants et réfugiés que l'interaction avec les autorités locales sont très limitées. Le manque d'interaction identifié ne signifie pas pour autant que le contact est inexistant. En effet, les migrants et réfugiés sont obligés de se rendre chez les autorités locales pour constituer certains dossiers et obtenir des documents. Ces derniers sont pour la plupart des certificats de domicile obtenus auprès du chef de quartier ou le certificat de résidence⁸⁶ délivré par la Mairie⁸⁷. Cette assistance administrative constitue pour certains migrants l'un des seuls moments d'interaction entre eux et les autorités locales⁸⁸. Comme il le sera détaillé dans la partie 5 (Besoins et accès aux services à Dakar), les migrants et réfugiés interrogés ne rencontrent pas d'obstacles ou de problèmes à l'obtention de ces papiers.

Selon un représentant d'une association de migrants, il existe un lien entre les institutions (associations, ONG, etc.) et les gouvernants locaux, que ce soit le chef de quartier ou le commissariat. Dans son cas, il explique que « l'association travaille avec la gouvernance locale dans le cadre où le chef de quartier est bien informé. Lors de la Covid-19, il nous a dit de ne pas faire de réunion et nous avons accepté cela. Il y a une bonne collaboration entre nous. Il y a une sollicitation au niveau de la Mairie en cas de besoin et vice-versa »⁸⁹. En entretenant un contact avec les autorités locales, les associations peuvent jouer un rôle de coordination à la communication avec les communautés de migrants.

Enfin, il est important de souligner que le manque d'interactions traduit plutôt un manque de cadre formel d'interaction qu'une indifférence des autorités vis-à-vis des migrants et réfugiés. Certaines collectivités dans la banlieue de Dakar avaient par exemple organisé des aides pour les réfugiés (individuellement ou en groupe) lors de la pandémie⁹⁰.

83 Entretien avec l'informateur clé 9 mené le 17/08/2022

84 ANSD & OIM. (2018). Op. Cit.

85 Entretien avec l'informateur clé 9 mené le 17/08/2022

86 Le certificat de résidence est un document qui atteste de l'adresse et de la localité de l'individu en question. Il est notamment nécessaire pour obtenir une carte de séjour qui atteste du droit de rester dans le pays (et régularise ainsi la situation de l'individu).

87 Décrets n°92-1615 du 20 novembre 1996 fixant le statut des délégués de quartiers dans les communes du Sénégal

88 Entretien avec le migrant 5 mené le 25/08/2022

89 Entretien avec l'informateur clé 3 mené le 23/08/2022

90 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

5. Besoins et accès aux services à Dakar

Il apparaît dans la globalité des entretiens – tant des informateurs clés que des migrants – que les soins et services sont relativement accessibles aux migrants et réfugiés à Dakar. En théorie comme en pratique, les structures sont disponibles et acceptent généralement tout le monde. Quatre experts ont insisté sur le fait que les établissements de service public accueillent les Sénégalais et les non-sénégalais de la même manière et leur réservent des traitements identiques⁹¹. La majorité des migrants et réfugiés interrogés ont partagé la même observation tout en affirmant que les structures sont accessibles à condition d'avoir les moyens. C'est en effet, ce qui transparait de l'entretien avec une migrante nigériane : « Si tu as de l'argent, tu accèdes rapidement aux services. Si tu ne les as pas, ça devient dur de payer notamment l'hôpital et l'école »⁹².

5.1 Papiers administratifs

Il s'avère que les papiers administratifs sont cruciaux à l'accessibilité de pratiquement tous types de services. Comme l'a formulé un membre actif de la société civile : « Sur le principe, il n'y a pas de problème. [...] Mais tout est conditionné par le fait d'avoir des papiers administratifs⁹³. Celui qui n'en a pas rencontrera des problèmes pour accéder à certaines structures »⁹⁴. La possession de documents administratifs est en effet centrale à l'établissement à Dakar. Certaines structures, telles que l'école ou les banques, nécessitent des documents d'identification et administratifs officiels pour y accéder.

Selon nos observations en entretien et focus group, les migrants et réfugiés devraient avoir en leur possession à Dakar certains documents essentiels comme le passeport, la carte d'identité, un acte de naissance, un extrait de casier judiciaire et/ou une carte consulaire. Si une personne étrangère cherche à obtenir ces papiers au Sénégal, il doit passer par le biais de son ambassade. Les papiers d'identification sont nécessaires pour obtenir une carte de séjour ou une carte de réfugié et ainsi régulariser sa situation sur le sol sénégalais pour les migrants n'étant pas ressortissants de l'espace CEDEAO et les réfugiés.

Procédures pour l'obtention de papiers

Toute personne persécutée ou contrainte de quitter son pays doit – si elle n'est pas déjà en possession d'une carte de réfugié – demander l'asile. La demande s'effectue auprès de la Commission nationale d'éligibilité (CNE). Il faut remplir un formulaire à la CNE, rédiger une demande d'asile individuelle et donner quatre photos d'identité. A la suite du dépôt du formulaire, un récépissé valable pour 3 mois (renouvelable) est issu. Si la CNE juge le cas éligible au statut de réfugié, deux potentiels entretiens suivent⁹⁵.

Pour obtenir un passeport de réfugié, il faut fournir une carte de réfugié, un avis favorable du HCR et trois photos d'identité. Les services à contacter sont la direction de la Police des étrangers et des Titres de voyage ainsi que le HCR⁹⁶.

La carte de séjour est une carte réservée aux étrangers sans statut particulier résidant plus de trois mois au Sénégal. Pour en obtenir une, les pièces constitutives du dossier sont : une demande manuscrite d'autorisation d'établissement adressée au ministre de l'Intérieur, un extrait de naissance de moins de six mois, un extrait de casier judiciaire du pays d'origine de moins de trois mois, un certificat médical délivré par un médecin établi au Sénégal, trois photos d'identité, une photocopie certifiée conforme du passeport, des documents justifiant de moyens de subsistance au Sénégal, un timbre fiscal de 15 000 CFA, ainsi que la quittance de versement de la caution de rapatriement. Le dossier est à présenter à la Direction de la Police des Etrangers et des Titres de Voyage⁹⁷. Selon une source officielle, la carte de séjour n'est pas nécessaire pour les ressortissants de la CEDEAO. Ils peuvent travailler et s'établir au Sénégal sans passer par la Police des Etrangers et des Titres de Voyage. Pour être en situation de régularité, il est cependant demandé qu'ils aient en leur possession leur passeport et une carte consulaire.

91 Entretien avec l'informateur clé 12 mené le 03/08/2022

92 Entretien avec la migrante 9 mené le 08/09/2022

93 La loi n°2006-19 adoptée le 30 juin 2006 à l'Assemblée nationale est la dernière législation relative aux papiers administratifs. Il est entendu par documents administratifs, « l'ensemble des documents produits ou reçus, dans l'exercice de leurs activités par les autorités administratives à savoir l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, les sociétés nationales, sociétés à participation publique et les organismes privés chargés de la gestion d'un service public ou investis d'une mission de service public. » (Loi n°2006-19 du 30 juin 2006 relative aux archives et aux documents administratifs). Cette loi avait notamment pour but de simplifier l'accès aux papiers administratifs. Il est inscrit dans cette loi que l'accès à ces documents est libre et gratuit, sans toutefois préciser qui sont les bénéficiaires.

94 Entretien avec l'informateur clé 1 mené le 11/08/2022

95 UNHCR. [Demande d'asile au Sénégal](#).

96 République du Sénégal & Sénégal Services. [Demander un passeport de réfugié](#).

97 Sénégal Online. [Carte d'Identité d'Etranger](#).

Un ressortissant nigérien énonce n'avoir vécu aucune difficulté pour accéder aux documents administratifs fournis par les autorités sénégalaises : « C'est l'un des seuls pays où j'ai pu être légalisé aussi facilement et rapidement et c'est gratuit contrairement à mon pays où je dois payer un montant et il faudra aller et revenir. Tout le monde est sur le même pied d'égalité »⁹⁸. Une migrante sierra léonaise assure aussi avoir eu facilement accès au chef de quartier pour obtenir un certificat de domicile. Elle estime également pouvoir aisément faire valider ses documents par la police⁹⁹.

Cependant, ces démarches ne sont pas aussi faciles pour tous. Beaucoup arrivent au Sénégal sans papier pour diverses raisons. Il est parfois difficile de se procurer les documents exigés, soit parce que le pays d'origine a des exigences différentes ou plus faibles quant aux actes d'état civil, soit parce qu'il est plus compliqué de les obtenir (notamment dans les zones de conflit)¹⁰⁰. Au Burkina Faso par exemple, 23% des enfants de moins de 5 ans ne sont pas déclarés et dans certaines zones du pays, seuls 30% de la population possèdent un acte de naissance¹⁰¹.

D'autres n'ont pas accès à l'information, soit avant de partir de leur pays d'origine, soit une fois sur place. Certains ignorent en effet qu'ils doivent apporter ou se procurer des documents administratifs particuliers, d'autres ignorent comment les obtenir et à qui s'adresser. Cela se vérifie dans les propos d'une femme togolaise qui annonce avoir rencontré des difficultés pour se procurer des documents : « J'ai déjà cherché ce genre de papiers mais ce n'était pas facile. C'est un ami de mon frère qui m'avait amené à quelqu'un. [...] Si tu cherches des papiers et que tu ne connais pas quelqu'un, ce n'est pas facile »¹⁰². De plus, d'après un informateur clé travaillant en ONG, beaucoup de femmes viennent sans papier ou ne se présentent pas à l'état civil pour se déclarer une fois arrivée au Sénégal¹⁰³.

Alors qu'il existe plusieurs facteurs influant l'accès aux papiers administratifs, les focus group ont accentué la différence des conditions liées aux documents selon les statuts migratoires.

Migrants

Les migrants et migrantes rencontrés ont mentionné à plusieurs reprises la carte consulaire. Cette dernière, fournie par l'ambassade du pays d'origine, atteste de la nationalité de l'individu. Elle est également nécessaire à des fins de recensement et assure notamment la régularité des ressortissants de la CEDEAO pendant leur séjour au Sénégal¹⁰⁴. Chaque ambassade a ses propres procédures et démarches pour procurer la carte consulaire. Selon au moins quatre témoignages, les procédures sont simples, peu coûteuses et rapides. D'après un autre participant, ressortissant de la CEDEAO, cette carte est suffisante lors des contrôles par les autorités sénégalaises¹⁰⁵.

Deux participants migrants de République démocratique du Congo – devant normalement être en possession d'une carte de séjour délivrée par les autorités sénégalaises puisque n'étant pas ressortissants de la CEDEAO – ont dit s'être limités à la carte consulaire. Tous deux n'ont pas entrepris ou prolongé les démarches pour obtenir la carte de séjour car ils ont jugé les procédures trop fastidieuses. Ces participants ont rapporté ne jamais avoir été contrôlés par les autorités. A la lumière de ces témoignages, il apparaît que l'irrégularité n'est pas une situation particulièrement préoccupante pour tous les migrants. D'après un informateur clé, être dans une situation irrégulière n'est pas un obstacle insurmontable :

« Si c'était dans des pays où le taux de formalité était très élevé comme dans les pays occidentaux, j'imagine que ça représenterait une contrainte particulière. Mais ici, l'activité informelle domine essentiellement le plan économique et je pense que ça offre un certain nombre de possibilités de contourner les règlements et de pouvoir accéder à des biens et services. »

Informateur clé universitaire

Réfugiés et demandeurs d'asile

Les réfugiés et demandeurs d'asile semblent rencontrer une situation administrative plus compliquée. En effet, l'urgence du départ rend parfois l'obtention des documents nécessaires impossibles : «Ceux qui fuient n'ont pas toujours le temps de vérifier qu'ils ont pris avec eux l'acte de naissance de leurs enfants ou leurs papiers »¹⁰⁶. La situation des réfugiés est d'autant plus complexe que le rapport avec le pays d'origine est litigieux. Selon les termes d'un réfugié rwandais : « Quand tu vas à la police pour chercher un permis de séjour, ils vont te dire qu'il faut fournir l'extrait de naissance. Mais quand tu fuis, tu ne peux pas retourner dans ton pays [...] et l'ambassade, c'est ton pays d'origine. Tu ne peux pas te présenter à ton ambassade »¹⁰⁷. Il devient donc impossible pour un réfugié de se procurer de nouveaux documents qui ne peuvent être délivrés que par l'ambassade¹⁰⁸.

98 Entretien avec le migrant 2 mené le 26/08/2022

99 Entretien avec la migrante 3 mené le 08/09/2022

100 Entretien avec l'informateur clé 6 mené le 05/08/2022

101 Planète Enfants & Développement - [Pour des services sociaux et d'état civil performants](#)

102 Entretien avec la migrante 1 mené le 08/09/2022

103 Entretien avec l'informateur clé 6 mené le 05/08/2022

104 Information confirmée auprès d'une source officielle

105 Participant 5, Focus Group avec des hommes migrants tenu le 21/01/2023

106 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

107 Entretien avec le migrant 5 mené le 25/08/2022

108 Ibid.

Plusieurs participants demandeurs d'asile ont insisté sur la difficulté des procédures pour obtenir le statut de réfugié. Devant affronter des rejets à répétition et entamer des recours et des nouvelles procédures, les femmes en particulier parlent d'un « parcours du combattant »¹⁰⁹. Lors des focus group discussion, les femmes semblaient plus touchées et fatiguées par la procédure, comme en témoigne le récit d'une participante :

« C'est difficile ici au Sénégal d'avoir les papiers pour que tu sois reconnue. Moi, ça fait 20 ans que je suis au Sénégal et je n'ai pas de papier et je ne suis pas reconnue. On m'a demandé pourquoi j'ai traversé tous ces pays [depuis la RDC] pour venir au Sénégal. Et puis si tu dis « on m'a violée », on te dit « prouve nous qu'on t'a violée » par exemple. Tu es une femme, on t'a violée, est-ce qu'il y a vraiment des signes montrant que tu t'es fait violer qui restent ? Il n'y en a pas, tu ne peux pas prouver. »

Réfugiée congolaise (République démocratique du Congo)

D'après un répondant expert dans la défense des droits humains, les réfugiés rencontrent toujours des problèmes même après l'obtention de la carte¹¹⁰. La CNE fournit un récépissé pour attester du statut de réfugié. Cependant, « [ces récépissés] ne sont pas toujours connus par les services de sécurité. Les agents de police ou de la gendarmerie ne sont pas toujours sensibilisés sur le statut de réfugié »¹¹¹. Ces propos sont confirmés par les participants et participantes des focus group. Selon plusieurs participants, la carte de réfugié reste méconnue, voire complètement inconnue des autorités, et peu valorisée. Ainsi, s'il est déjà difficile de l'obtenir, elle ne semble pas fournir les avantages qu'elle est censée apporter.

5.2 Education

Selon l'article 22 de la Constitution sénégalaise, « tous les enfants, garçons et filles, en tous lieux du territoire national, ont le droit d'accéder à l'école »¹¹². La loi n°2004-37 précise même que la scolarité est obligatoire « pour tous les enfants des deux sexes âgés de six à seize ans. Cette scolarité obligatoire, selon la loi, est assurée gratuitement au sein des établissements publics d'enseignement »¹¹³. Alors que la loi est très claire sur la gratuité de l'éducation et le droit des enfants à y accéder, elle reste assez peu explicite sur son accessibilité pour les enfants étrangers.

D'après plusieurs informateurs clés, lorsque tous les documents sont en règle, l'enfant est généralement admis à l'école (publique et privée) sans problème. En revanche, dans les cas relativement fréquents décrits dans la section précédente, où l'enfant migrant n'a pas d'acte de naissance, son admission à l'école devient plus problématique. Plusieurs informateurs clés et répondants ont en effet affirmé qu'un enfant sans acte de naissance ne peut pas aller à l'école ou du moins rencontre de grandes difficultés pour effectuer sa scolarité. Des participants et participantes de tous les focus group ont également identifié le manque de documentation comme un problème central concernant l'accès à l'éducation. A titre d'exemple, une participante migrante a pu passer son baccalauréat mais ne peut pas récupérer son diplôme, n'ayant pas les documents requis. Elle peine actuellement à trouver des stages et du travail¹¹⁴.

De plus, il semble que le risque de refus est tout de même existant pour les enfants étrangers. Un informateur clé étranger a partagé une expérience personnelle à ce sujet, racontant que sa sœur n'a pas été acceptée à l'école publique car non-sénégalaise. Dans ce cas, la solution a été de se tourner vers les écoles privées¹¹⁵. Plusieurs migrants et réfugiés ont mentionné que l'accès à l'école privée était plus facile en comparaison à l'école publique.

Si certains participants ont rapporté des difficultés aux niveaux de l'école primaire et du secondaire, ils s'accordaient à dire que l'accès au niveau académique est relativement facilité. Cependant, deux participants congolais universitaires ont attiré l'attention sur les conditions différentes entre les étudiants d'Afrique de l'Ouest et d'autres parties d'Afrique. Les deux dénoncent des frais universitaires excessifs (dans leur cas un million CFA chaque année de la rédaction de la thèse), frais qu'ils ont finalement réussi à négocier pour payer le même prix que les étudiants sénégalais. Lors des focus group, plusieurs réfugiés se sont aussi référés à la bourse DAFI¹¹⁶ (Albert Einstein German Academic Refugee Initiative) comme un moyen facilitant l'accès aux études supérieures.

109 Participante 4, Focus Group avec des femmes réfugiées tenu le 17/01/2023

110 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

111 Ibid.

112 [Constitution de la République du Sénégal du 22 janvier 2001](#)

113 Loi n° 2004-37 du 15 décembre 2004 modifiant et complétant la loi d'orientation de l'éducation nationale n°91-22 du 16 février 1991, trouvée sur le site de l'[Organisation Internationale du Travail](#)

114 Participante 6, Focus Group avec des femmes migrantes tenu le 21/01/2023

115 Entretien avec l'informateur clé 3 mené le 23/08/2022

116 Créé en 1992 et financé principalement par le gouvernement allemand, il s'agit d'un programme accordant une bourse d'étude aux étudiants réfugiés ou rapatriés. Le Sénégal fait partie des 55 pays bénéficiant de la bourse. Le rapport annuel 2020 recense 106 bénéficiaires du programme au Sénégal. Ainsi, si les réfugiés saluent et apprécient ce programme, ils ont néanmoins précisé que la bourse ne touche qu'une petite minorité de réfugiés et que les critères d'éligibilité réduisent son accessibilité. - UNHCR. [Le programme DAFI](#)

5.3 Santé

Le droit à la santé apparaît dans la constitution sénégalaise (article 8) comme un droit fondamental garanti à tous les citoyens¹¹⁷. Plusieurs informateurs clés ont estimé qu'il était relativement facile pour les migrants et réfugiés d'accéder aux soins de santé : « aussi bien les nationaux que les étrangers n'ont pas de difficultés pour accéder à la santé. Les étrangers au Sénégal peuvent se rendre facilement dans les services de santé, les cliniques, les pharmacies, etc. »¹¹⁸ Cet extrait d'entretien indique que les structures de santé sont existantes et que toutes personnes s'y présentant seront acceptées.

Si les services de santé sont ouverts aux étrangers, il ne leur est en revanche pas toujours possible d'accéder aux soins. En effet, les personnes nécessitant une prise en charge médicale doivent payer les soins par elles-mêmes. Celles n'ayant pas ou peu de moyens sont confrontées à des obstacles pour se faire soigner. Dans le but de rendre les soins plus accessibles aux personnes vulnérables, le gouvernement sénégalais a adopté la Couverture Maladie Universelle (CMU) permettant « aux personnes les plus démunies de bénéficier d'une couverture du risque maladie »¹¹⁹. La CMU assure la gratuité de plusieurs programmes, dont le Plan Sésame¹²⁰, la santé infantile pour les enfants de 0 à 5, la césarienne, ainsi que la dialyse pour les personnes souffrant d'une insuffisance rénale chronique. Il est spécifiquement indiqué que seuls les Sénégalais et Sénégalaises peuvent bénéficier de ces programmes¹²¹. Les migrants n'y sont donc pas inclus et doivent prendre à leur charge les coûts des soins.

Comme pour l'éducation, les migrants interrogés ont confirmé que l'accès aux structures de santé ne leur était pas restreint. Ils ont néanmoins à nouveau insisté sur la nécessité d'avoir des moyens : « On arrive à se soigner ici à condition d'avoir de l'argent pour payer la consultation à l'hôpital ainsi que les médicaments. Rien n'est gratuit à notre niveau »¹²². Plusieurs réfugiés ont mentionné avoir reçu une aide de Caritas. Les personnes ne pouvant plus en bénéficier – car plus éligibles – ont dit être en difficulté et faire de leur mieux pour prendre les coûts médicaux à leur charge.

Il convient aussi de préciser que les migrants et réfugiés sont pris en compte dans certains programmes nationaux, comme des campagnes pour la lutte contre le SIDA, contre le paludisme ou la tuberculose d'après un informateur clé travaillant dans le milieu médical¹²³.

Stratégies de résilience

Face aux coûts des soins, les migrants et réfugiés tentent de trouver des alternatives. Lors des focus group, plusieurs solutions ont été mises en avant. En cas de problèmes de santé mineurs, certains se tournent vers des petites structures de santé peu coûteuses et fournissant les soins minimums. Pour réduire les frais, un participant varie entre la médecine dite traditionnelle et la médecine moderne selon la gravité de son état¹²⁴.

D'autres comptent sur la solidarité de leur communauté. Deux participants migrants au focus group ont par exemple des contacts travaillant dans les hôpitaux ou cabinets qui offrent les consultations à leurs compatriotes. Parfois, les communautés s'organisent : « [...] en cas d'urgence, la communauté cotise »¹²⁵. Un journaliste a d'ailleurs partagé l'exemple de la communauté togolaise qui entretient une caisse de solidarité permettant aux personnes malades d'être prises en charge rapidement¹²⁶.

5.4 Logement

Dakar connaît depuis quelques années une forte hausse des prix du loyer. Avec une croissance démographique exponentielle et une importante immigration, la capitale s'est retrouvée de plus en plus confrontée à un problème d'engorgement. La demande en logement étant largement supérieure à l'offre, les montants du loyer sont devenus excessifs. Entre 1994 et 2014, les prix auraient augmenté de 256%¹²⁷. Cette inflation ne touche pas uniquement les quartiers les plus aisés mais également les quartiers populaires. Les Dakarais peuvent consacrer jusqu'à 50% de leur revenu mensuel dans leur logement. Les ménages les plus modestes se retrouvent ainsi dans une détresse financière ne leur permettant parfois pas d'assurer les autres coûts nécessaires¹²⁸.

117 [Constitution de la République du Sénégal du 22 janvier 2001](#)

118 Entretien avec l'informateur clé 1 mené le 11/08/2022

119 Agence de la couverture Maladie Universelle : [Qu'est-ce que la CMU ?](#)

120 Le [plan SESAME](#) a pour mission d'assurer aux Sénégalais âgés de 60 ans et plus une prise en charge des soins de santé éligibles, au niveau des structures de santé publiques.

121 Agence de la couverture Maladie Universelle : [Les gratuités](#)

122 Entretien avec la migrante 3 mené le 08/09/2022

123 Entretien avec l'informateur clé 8 mené le 26/08/2022

124 Participant 6, Focus Group avec des hommes migrants, tenu le 21/03/2023

125 Entretien avec l'informateur clé 3 mené le 23/08/2022

126 Entretien avec l'informateur clé 10 mené le 18/08/2022

127 Keur City. (2021). [Immobilier au Sénégal : l'explosion du prix des loyers à Dakar](#)

128 Ibid.

La hausse des prix touche tous les Dakarais. Cependant, les migrants et réfugiés semblent être particulièrement exposés à ce problème. En effet, d'après plusieurs répondants et participants, les propriétaires augmentent considérablement le prix du loyer pour les migrants et réfugiés. Un étudiant béninois a illustré cette expérience, : « les loyers sont trop chers. C'est comme s'ils exploitent les étrangers. Pour eux [les propriétaires], quand les étrangers sont là, c'est qu'ils ont les moyens. On ne paie pas le même prix que les locaux. »¹²⁹. Cette différenciation des prix des loyers peut également conduire à une stigmatisation, les Sénégalais accusant parfois les migrants et les réfugiés d'être à l'origine de l'augmentation des coûts immobiliers¹³⁰.

Parmi les participants aux focus group, les locataires en possession d'un contrat de logement étaient fortement minoritaires. D'après les propos d'un participant migrant : « il ne faut pas compter sur le contrat car a priori vous ne l'aurez jamais »¹³¹. Plusieurs témoignages relatent des expulsions de domicile abusives et subites pour des locataires en retard de paiement. Plusieurs autres ont indiqué que beaucoup de bailleurs gardaient la caution exigée en début de location sans justification. Insister pour obtenir un contrat de logement, c'est – selon plusieurs participants – prendre le risque de se faire refuser le logement par le bailleur qui privilégiera quelqu'un qui n'en requiert pas un et envers qui il n'a pas d'obligation.

Vulnérabilités spécifiques aux femmes

Selon les expériences recueillies lors des focus group, la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouve tout étranger en précarité est amplifiée dans le cas des femmes. Les migrantes comme les réfugiées ont témoigné de fortes difficultés, tant en termes d'accès au logement, que de conditions, et de risques accrus d'abus. Selon plusieurs femmes réfugiées, il n'est pas rare que des bailleurs refusent des femmes célibataires (seules ou avec enfants), les soupçonnent de prostitution et leur demandent de justifier la nécessité d'un logement : « on n'accepte pas une femme seule. Tu es obligée de trouver un homme que tu fais passer pour ton mari. C'est inscrit au nom de cet homme. Si cet homme est marié et qu'il se porte garant pour dire que c'est ton mari, il peut avoir des problèmes [aux yeux de la loi]. Comme il est garant, il a aussi du pouvoir sur toi »¹³².

Une fois le logement trouvé, les femmes seules sont parfois exposées à des contrôles abusifs par le bailleur. Plusieurs participantes ont dit avoir reçu des règles et conditions strictes concernant le bruit, la limitation dans la consommation d'eau et d'électricité (pourtant payée par les locataires), les heures de sortie et les visites¹³³. Une participante a aussi partagé l'expérience d'une de ses amies qui n'arrivait plus à payer son loyer depuis deux mois. Le bailleur lui a proposé d'annuler sa dette si elle acceptait de « sortir avec lui »¹³⁴. Si les propos ne sont pas explicites, ils témoignent clairement de chantage et d'harcèlement sexuel.

Stratégies de résilience

Des stratégies de résilience peuvent s'avérer essentielles pour les étrangers qui n'ont pas de proches sur place. Pour faire face au défi commun à tous les résidents de Dakar de trouver un logement abordable, plusieurs options sont en général envisagées. Lors des focus group, les deux stratégies les plus récurrentes utilisées par les participants et participantes sont la collocation et la décentralisation pour aller en banlieue. Un participant a aussi expliqué que certaines personnes refusent de déménager et prolongent leur séjour dans l'appartement (malgré des conditions inadéquates) pour continuer à payer le prix indiqué sur le contrat et décidé plusieurs années auparavant à prix plus faible.

5.5 Travail

Concernant le droit du travail des migrants spécifiquement, le pays a entériné en 1999 la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille rappelant notamment certaines conventions de l'OIT¹³⁵. En théorie, le Sénégal est donc tenu de respecter et garantir des prestations et protections sociales aux travailleurs migrants et réfugiés¹³⁶. En pratique, il est plus compliqué d'assurer leurs droits. En 2019, 32% des migrants internationaux à Dakar n'avaient aucun revenu, 24% touchaient un salaire, 23% comptaient sur leur commerce et 11% dépendaient des transferts que les proches font depuis l'étranger¹³⁷. D'après la plupart des informateurs clés, la part de migrants et réfugiés actifs dans le secteur formel – c'est-à-dire dont le travail est déclaré – est faible. Les conditions de travail pour le secteur informel sont instables, parfois dangereuses et imprévisibles financièrement. Or, ce secteur est très répandu au Sénégal et en particulier parmi les migrants et réfugiés¹³⁸. Selon l'étude de l'ANSD et de l'OIM, 75% des migrants travaillant à Dakar exercent dans le domaine informel¹³⁹.

129 Entretien avec le migrant 4 mené le 03/09/2022

130 Entretien avec la migrante 9 mené le 08/09/2022

131 Participant 3, Focus Group avec des hommes migrants, tenu le 21/03/2023

132 Participante 3, Focus Group avec des femmes réfugiées tenu le 17/01/2023

133 Participantes 1, 2 & 8, Focus Group avec des femmes migrantes, tenu le 21/01/2023

134 Participante 1, Focus Group avec des femmes migrantes, tenu le 21/01/2023

135 Les conventions de l'OIT en question sont les conventions 97 et 143 sur les travailleurs migrants, la recommandation 86 sur les emplois de migration, la recommandation 151 sur les travailleurs migrants et la convention 29 et 105 sur le travail forcé.

136 Entretien avec l'informateur clé 9 mené le 17/08/2022

137 ANSD & OIM (2019). Op Cit.

138 Entretien avec l'informateur clé 12 mené le 03/08/2022

139 ANSD & OIM (2019). Op Cit.

Dominant largement le marché sénégalais (97% des entreprises)¹⁴⁰, le secteur informel inclut de nombreux domaines d'activité. Le plus représenté est sans équivoque celui du commerce (47,4% des migrants établis à Dakar y sont actifs)¹⁴¹. Comme abordé précédemment, le type de commerce dépend traditionnellement de la nationalité du migrant ou du réfugié (cf. partie 3.3. Profils des réfugiés et migrants à Dakar). Le secteur de la construction est également très prisé du fait que le marché de l'immobilier est en pleine extension à Dakar. La maçonnerie nécessite donc d'une large main d'œuvre qu'elle paie au jour¹⁴². On retrouve beaucoup de migrants dans d'autres secteurs d'activités comme la friperie, la cordonnerie, la restauration, le gardiennage ou la menuiserie¹⁴³. D'après nos observations, les femmes tendent à être plus actives soit dans les tâches domestiques (employées pour faire le ménage, la cuisine, la lessive) soit dans le commerce informel avec la vente de multiples produits comme il l'est détaillé ci-dessous dans les « stratégies de résilience ».

Pour trouver une activité génératrice de revenu, beaucoup de migrants et de réfugiés comptent sur des membres de leur communauté. Selon un informateur clé travaillant dans une organisation internationale, la solidarité communautaire facilite grandement l'accès au travail : « Les communautés les accueillent et les insèrent. Tu n'as même pas besoin de parler aux Sénégalais pour t'installer. Pour trouver du travail, c'est la communauté qui va trouver des moyens et t'appuyer »¹⁴⁴.

Cette solidarité communautaire n'est cependant pas applicable dans chaque cas. Les dynamiques conflictuelles entre ethnies ou partis politiques se retrouvent à nouveau dans les communautés de migrants et réfugiés à Dakar. Ainsi, selon un membre d'une association qui travaille avec les réfugiés du Sénégal, les migrants ivoiriens ou les réfugiés rwandais auront moins tendance à se reposer sur leurs concitoyens pour s'immiscer dans le marché du travail à cause de tensions politiques intercommunautaires¹⁴⁵.

A la question « parvenez-vous à trouver du travail à Dakar ? », une majorité des migrants et réfugiés impliqués dans l'étude relatent une expérience compliquée. Comme expliqué ci-dessus, certains d'entre eux ont trouvé un emploi grâce à des proches déjà sur place ou des connaissances sénégalaises. La moitié des répondants des entretiens individuels ont cependant déclaré qu'il était très dur pour les étrangers de trouver une activité génératrice de revenu stable. Ceux ayant eu le plus de difficultés sont ceux dans les situations les plus vulnérables. Une femme de Sierra Leone s'est livrée sur son expérience :

« C'est difficile de trouver du travail à Dakar. Tu ne peux que faire du commerce ou travailler en tant que femme de ménage. Les gens sont plus dans le secteur informel parce qu'il y a moins d'exigences. Ça dépend du travail que tu fais mais le marché du travail n'est pas stable. »

Migrante sierra-léonaise

Il convient de préciser qu'il est aussi difficile pour les Sénégalais de trouver un emploi, réalité qui a été discutée et reconnue lors des focus group : « la question de l'emploi est difficile, tant pour les nationaux que les migrants »¹⁴⁶.

Vulnérabilités spécifiques aux femmes

S'il est indéniable que l'accès au travail est compliqué pour les migrants et réfugiés à Dakar et en particulier pour ceux qui n'ont pas de formation préalable, les femmes sont à nouveau particulièrement sujettes à des abus. En effet, de la même manière que certains bailleurs font du chantage et de la pression sur les femmes célibataires, certains employeurs profitent du statut et de la situation des femmes étrangères. Une participante migrante a partagé son expérience à ce sujet. Ayant déjà effectué six mois de stage dans une entreprise, la participante a demandé à son employeur d'obtenir un contrat à durée déterminée (CDD). Face à cette requête, il lui a demandé ce qu'elle avait à lui offrir : « Tu es Congolaise, je suis Sénégalais. Si je te retiens dans mon entreprise, tu m'offres quelque chose ? ». La participante a confié qu'il lui a ensuite proposé frontalement « d'être en relation et de sortir avec lui »¹⁴⁷. Les participantes au focus group ont confirmé que ce genre de cas n'était pas rare et que les employeurs – conscients que le travail est une nécessité pour ces femmes – tentent parfois de manipuler et de faire du chantage. Ce témoignage est soutenu par les observations des hommes réfugiés qui disent connaître des femmes « obligées de combler les exigences de [leurs] patrons et exposées à des abus sexuels »¹⁴⁸. Selon une migrante Sierra Léonaise, beaucoup de femmes sont poussées à la prostitution ne trouvant pas d'autre travail¹⁴⁹.

140 OIT. (2020). [Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal](#)

141 ANSD & OIM (2019). Op Cit.

142 Entretien avec l'informateur clé 2 mené le 12/08/2022

143 Entretien avec l'informateur clé 4 mené le 10/08/2022

144 Entretien avec l'informateur clé 2 mené le 12/08/2022

145 Entretien avec l'informateur clé 4 mené le 10/08/2022

146 Participant 2, Focus Group avec des hommes réfugiés, tenu le 17/01/2023

147 Participante 1, Focus Group avec des femmes migrantes, tenu le 21/01/2023

148 Participant 4, Focus Group avec des hommes réfugiés, tenu le 17/01/2023

149 Entretien avec la migrante 11 mené le 21/01/2023

Stratégies de résilience

Les participants et participantes de chaque focus group ont réitéré à quel point il était dur de trouver un travail et ont résumé la situation par une phrase ayant été mentionnée à plusieurs reprises : « on se débrouille ». Cela se traduit souvent par des activités dans le secteur informel et la vente de divers produits et services. Malgré un échantillon limité, une différence notable se remarque : si certains hommes des focus group ont trouvé des emplois formels et plus ou moins stables, les participantes migrantes et réfugiées travaillent pratiquement toutes dans le commerce informel. Cette activité génératrice de revenu est instable et répandue.

Comme il est difficile de se démarquer, les migrants et réfugiés ont conscience qu'il faut se montrer innovant, flexible et persévérant. Une réfugiée rwandaise avait par exemple commencé l'entrepreneuriat avec la broderie à la main et la couture et l'a ensuite complété avec la vente de jus, de sirops, de beignets, de savons, etc.¹⁵⁰. Une autre participante réfugiée, infirmière de formation, ne parvenant pas à trouver un travail dans la santé avait commencé par proposer des massages à domicile et a finalement accepté de faire le ménage et la lessive. Elle le justifie en ces termes : « j'ai donné à Dakar le nom de 'centre de formation' parce que tu es obligée de faire ce que tu ne faisais pas avant. Tout ce que tu ne faisais pas chez toi, tu es obligé de le faire ici parce que tu n'as pas le choix »¹⁵¹.

En plus de l'adaptation et de la flexibilité, une des stratégies adoptées est de développer un réseau. Un participant migrant a cherché dès son arrivée à s'intégrer en s'engageant volontairement dans différentes organisations et associations, ce qui lui a permis « d'apprendre, progresser, nouer des relations avec les gens et trouver un travail »¹⁵². Un autre cherche à se forger des contacts en participant à des conférences, des ateliers et des séminaires¹⁵³.

Revenus et transferts

En 2019, il a été avéré que plus de 50% des migrants touchent un revenu mensuel inférieur à 100 000 CFA (soit moins de 150 dollars)¹⁵⁴. A titre de comparaison, le salaire moyen à Dakar en 2022 était de 275 000 CFA¹⁵⁵. Cette précarité salariale rend les migrants parfois dépendants de transferts de fonds envoyés par des proches de l'étranger. Dans l'étude de l'ANSD et l'OIM datant de 2019, 11% des migrants enquêtés ont déclaré recevoir des transferts de fonds¹⁵⁶. La tendance inverse (depuis le Sénégal vers le pays d'origine) a également été remarquée. En effet, 30% déclarent recourir à ce mécanisme ponctuellement¹⁵⁷.

Il s'avère donc que le phénomène de transferts de fonds est crucial dans l'expérience migratoire. C'est d'autant plus le cas depuis l'utilisation croissante de la monétisation digitale, des services de transfert d'argent et de paiement mobile, utilisés au quotidien à Dakar. La connaissance de ces applications et services financiers peut ainsi considérablement faciliter la vie des migrants et réfugiés. Cependant, comme l'a souligné un informateur clé travaillant en ONG, l'alphabétisation financière est assez basse parmi les migrants : « ils n'ont pas de formation en éducation financière qui leur permet de concevoir la banque comme un moyen de sécurisation de leurs biens et de transfert légal »¹⁵⁸.

Selon plusieurs migrants, l'ouverture d'un compte bancaire est faisable sur présentation d'un passeport ou d'un document d'identité. Il est aussi nécessaire d'apporter une preuve de résidence qui s'obtient généralement auprès du chef de quartier. D'après l'expérience d'un participant migrant, certaines structures seraient assez flexibles et accepteraient la carte consulaire¹⁵⁹. Un participant réfugié s'est retrouvé dans la situation où sa carte de réfugié a été refusée par la banque, témoignant surtout de la méconnaissance des administrations étatiques et établissements financiers vis-à-vis de ce statut¹⁶⁰.

150 Participante 2, Focus Group avec des femmes réfugiées tenu le 17/01/2023

151 Participante 5, Focus Group avec des femmes réfugiées tenu le 17/01/2023

152 Participant 5, Focus Group avec des hommes migrants tenu le 21/01/2023

153 Participant 1, Focus Group avec des hommes migrants tenu le 21/07/2023

154 ANSD & OIM (2019). Op. Cit.

155 [Salaire moyen au Sénégal en 2022](#)

156 ANSD & OIM (2019). Op. Cit.

157 Ibid.

158 Entretien avec l'informateur clé 6 mené le 05/08/2022

159 Participant 1, Focus Group avec des hommes migrants, tenu le 21/01/2023

160 Participant 11, Focus Group avec des hommes réfugiés, tenu le 17/01/2023



Crédit Photo : © Sylvain Cherkaoui

6. Migration et risques à Dakar

6.1 Dakar, ville sécurisée pour les étrangers

Comme énoncé, l'un des facteurs déterminant les migrants et réfugiés à venir à Dakar est sa stabilité politique et sécuritaire. Globalement, il apparaît que la capitale représente peu de risques pour les étrangers. Bien que l'existence de certaines poches de banditisme soit une préoccupation pour les habitants de la ville, le taux d'insécurité n'a rien d'alarmant¹⁶¹. Tant les informateurs clés que les migrants interrogés ont jugé que les dangers se limitaient principalement à des agressions liées au vol. La majorité des répondants aux entretiens individuels ont explicitement dit se sentir en sécurité à Dakar, aucun n'a partagé un ressenti d'insécurité ou de crainte. D'après eux, comme d'après tous les experts, les risques encourus par les étrangers sont relativement similaires à ceux encourus par les Sénégalais. Ainsi, si certaines zones doivent être évitées à certaines heures de la journée, il n'apparaît pas que les étrangers soient une cible particulière d'agressions.

Le peu de contrôle et de vérification identitaire est une caractéristique reconnue à Dakar et appréciée des migrants et réfugiés qui se font relativement peu cibler par les autorités. D'après un informateur clé travaillant dans une ONG, « ici, les migrants et réfugiés ne sont pas indexés et contrôlés à tous les coins de rue »¹⁶². D'autres entretiens d'informateurs clés ont confirmé ces propos, avançant que sauf activité criminelle, le migrant ou réfugié n'a pas à craindre de poursuite ou de vérification d'identité.

Enfin, la cohabitation harmonieuse entre les Sénégalais et les étrangers participe au sentiment de sécurité. Globalement, les migrants et réfugiés sont bien intégrés à Dakar. Tous les migrants interrogés témoignent de bonnes (voire très bonnes) relations avec les Sénégalais. Plusieurs disent avoir trouvé parmi eux « des amis et personnes de confiance »¹⁶³. Ces témoignages révèlent d'une solidarité envers eux. Cela transparait notamment dans les propos d'une migrante togolaise qui relate : « [Pour la nourriture], c'est facile. La façon dont les Sénégalais fonctionnent, c'est bien pour les étrangers. Même si tu n'as pas d'argent, quelqu'un t'invite ou t'offre quelque chose à manger [...]. Si tu sors et que tu es joviale, il n'y aura pas de problème avec ça »¹⁶⁴. Cette entraide et ce contact indique aussi qu'un étranger sera rarement isolé et livré à lui-même en cas de problème. Comme il l'a été mentionné plus tôt dans la recherche (cf. 2.1. Dakar, une capitale attractive), la « Teranga » sénégalaise est à nuancer. Cela dit, même si l'attitude des Dakarais relève plus de la tolérance passive que de l'accueil actif, elle ne semble pas être une source d'insécurité pour les migrants et réfugiés.

Il convient aussi de préciser que l'intégration semble facilitée lorsque les migrants sont originaires de pays environnants. De par la tradition de mobilité intrarégionale, des liens ont été tissés entre les populations et certains mécanismes d'intégration non-codifiés se sont mis en place, comme le dit un informateur clé :

« Ce qui est intéressant dans ces mobilités entre le Mali, le Sénégal, le Cap-Vert, c'est qu'il y a eu beaucoup de mariages, mais il y a aussi l'équivalence patronymique (comme Diarra au Mali et Ndiaye au Sénégal). Les mobilités entre les pays de la sous-région ont entraîné la construction par les communautés de mécanismes d'intégration non codifiés mais qui sont des mécanismes par lesquels on arrivait à accepter l'autre et à se donner une équivalence mutuelle patronymique. Et cette dernière n'est pas le résultat de la volonté de l'un ou de l'autre, c'est le résultat des mobilités intra-africaines et de la construction d'un bon voisinage. »

Informateur clé travaillant dans une ONG

6.2 Vulnérabilités accrues des migrants et réfugiés

Si les risques rencontrés sont similaires au Sénégalais, du fait de leur statut et condition, les migrants et réfugiés sont davantage vulnérables face à certains dangers ou insécurités.

La langue – plus précisément l'incapacité à parler wolof - peut être une barrière pour la sécurité et la protection des migrants et réfugiés. Une migrante togolaise a confié s'être sentie arnaquée ou défavorisée face à la loi car elle ne savait pas s'exprimer en wolof : « Eux ils savent que tu ne comprends pas et que tu ne parles pas le wolof. La loi ne distingue pas les personnes. Mais même devant la loi, si eux parlent le wolof, tu ne peux pas contester »¹⁶⁵.

161 Entretien avec l'informateur clé 9 mené le 17/08/2022

162 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

163 Entretien avec le migrant 10 mené le 10/09/2022

164 Entretien avec la migrante 1 mené le 08/09/2022

165 Entretien avec la migrante 1 mené le 08/09/2022

S'ajoute aussi le manque d'accès à l'information. La méconnaissance de la ville, des lieux à éviter, des autorités à contacter et des services à disposition peuvent être une source de vulnérabilité. En effet, les migrants et réfugiés avec peu de moyens et peu d'accès à l'information arrivent à Dakar en n'ayant connaissance ni des risques ni des solutions. D'après un expert en migration, l'une des difficultés majeures pour les migrants et réfugiés est en effet « l'accès à l'information particulièrement concernant les structures de protection¹⁶⁶ et de prise en charge des migrants »¹⁶⁷.

Le cas des réfugiés est également particulier car la crainte de persécution dans le pays d'origine peut se poursuivre au Sénégal¹⁶⁸. Alors que la communauté est pour beaucoup un espace accueillant et un moyen d'intégration socio-professionnel, elle peut s'avérer être dangereuse et oppressive pour certains individus ayant cherché à la fuir. Dans ce cas, par crainte d'être dénoncé ou mis en danger, la personne réfugiée n'essaiera pas d'entrer en contact avec ces concitoyens. D'après un informateur clé travaillant en ONG, aucun cas de réfugié ayant été victime d'enlèvement ou ayant subi des sévices par le gouvernement d'origine n'a été recensé au Sénégal à ce jour¹⁶⁹. Cependant, la crainte de persécutions par la communauté d'origine est une source potentielle d'isolement, de vulnérabilité et de précarité. Partageant les mêmes craintes que les réfugiés, les demandeurs d'asile sont dans une situation d'autant plus vulnérable qu'ils sont dans l'impossibilité de se procurer des papiers auprès de leur ambassade et ne bénéficient pas des services réservés aux réfugiés, sans le statut de réfugié confirmé.

Vulnérabilités spécifiques aux femmes aux enfants

Les femmes sont également une population particulièrement vulnérable. Un membre d'association est clair sur ce point : « les réfugiés et migrants les plus vulnérables sont les femmes, les femmes avec enfants, les femmes enceintes et les veuves »¹⁷⁰. Comme il l'a été expliqué dans les sections précédentes, les femmes célibataires ou seules avec leurs enfants peuvent se retrouver dans des situations de détresse en particulier face à leur bailleur ou employeur. Elles sont aussi plus sujettes à tout type d'agressions à Dakar, tel que le vol par exemple.

Les femmes les plus vulnérables encourent des risques accrus en matière d'agressions sexuelles et de prostitution forcée. Un expert en politique migratoire et sécurité, a notamment expliqué le cas de jeunes femmes étrangères employées en tant qu'aide-ménagères puis exploitées, parfois violées ou contraintes à la prostitution¹⁷¹. D'après l'UNODC, ce sont des faits avérés et vérifiés à Saly, une ville côtière à 60km de Dakar et centre névralgique d'un réseau de traite de jeunes femmes souvent mineures et étrangères. Une fois leurs papiers confisqués, elles se retrouvent exploitées et forcées à la prostitution¹⁷². Bien que les experts n'aient pas fait mention d'un tel réseau à Dakar, plusieurs ont évoqué des risques similaires pour des jeunes femmes étrangères partageant les mêmes facteurs de vulnérabilité que celles exploitées à Saly. Selon plusieurs participantes, les femmes en situation de précarité extrême se retrouvent parfois dans l'obligation de se prostituer pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Ces dernières peuvent être enrôlées dans des réseaux de proxénétisme et être exposées à des situations dangereuses et violentes¹⁷³.

La presque totalité des femmes rencontrées pour cette étude ont parlé des conditions de vie de leurs enfants ou d'autres enfants comme une préoccupation première. Une asymétrie flagrante se remarque avec les hommes qui se sont peu référés à cette responsabilité. Ainsi, il apparaît que les femmes incluent pratiquement systématiquement les enfants dans l'accès aux services, dans leur déplacement et dans leurs activités quotidiennes. Répondre aux besoins d'un enfant implique non seulement plus d'anticipation, plus d'organisation mais aussi plus de moyens, comme en témoigne une femme réfugiée : « Imagine que tu n'as que des filles, elles ont besoin de serviettes hygiéniques et de soins particuliers. Certaines femmes sont obligées de faire n'importe quoi pour subvenir aux besoins de leurs enfants »¹⁷⁴.

Les craintes et préoccupations ressenties par ces femmes sont d'autant plus fondées que les enfants constituent l'une des tranches les plus vulnérables parmi la population migrante. Certains peuvent se retrouver « exploités, maltraités et livrés à eux-mêmes. Certains enfants ne disposent d'aucune forme de support ou de soutien concernant l'accès à des services sociaux de base »¹⁷⁵. Un expert en politique, migration et sécurité a notamment fait référence à la condition préoccupante des enfants forcés à la mendicité. Un rapport rédigé par la cellule nationale de lutte contre la traite des personnes faisait état

166 Il existe des structures de protection internationales ou nationales au Sénégal. Les organisations les plus mentionnées lors des entretiens individuels et collectifs sont P.A.R.I (Point d'Accueil pour les réfugiés et immigrants), Caritas, la Green Village Foundation, le HCR et l'OIM. Des associations de la société civile sénégalaises - comme RADDHO, la ligue sénégalaise des droits humains et REMIDEV - sont également actives pour les migrants et réfugiés.

167 Entretien avec l'informateur clé 12 mené le 03/08/2022

168 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

169 Ibid.

170 Entretien avec l'informateur clé 4 mené le 10/08/2022

171 Entretien avec l'informateur clé 13 mené le 01/09/2022

172 ONUDC. (2019). [Global Report on Trafficking in Persons](#)

173 Entretien avec l'informateur clé 13 mené le 01/09/2022

174 Ibid.

175 Entretien avec l'informateur clé 13 mené le 01/09/2022

de plus de 30'000 talibés¹⁷⁶ mendiant quotidiennement dans les rues de Dakar en 2014¹⁷⁷. En 2018, Human Rights Watch estimait le nombre de talibés au Sénégal à 100'000¹⁷⁸. D'après une étude menée en 2019, des réseaux criminels profitent de la vulnérabilité des familles à l'étranger et organisent la traite d'enfants pour les amener au Sénégal. Près de 30% des talibés de Dakar seraient originaires de la Guinée-Bissau. L'exploitation d'enfants talibés reste toujours très implantée à Dakar, malgré les tentatives de l'Etat sénégalais pour contrer ce commerce lucratif qui génère près de 5 milliards de CFA par an¹⁷⁹.

6.3 Discrimination

Bien que les cas de racisme soient rares et peu courants, les participants et participantes des focus group ont rapporté plusieurs exemples de discrimination. Plusieurs ont en effet vécu des arnaques ou ont observé une différence de traitement. Lors des focus group, un participant a partagé son expérience :

« Quand tu parles à un Sénégalais avec un accent, automatiquement les prix vont augmenter. Un loyer à 50 000 pour un Sénégalais, il te le fera à 150 000 CFA. Quand j'étais arrivé en 2014, j'avais déposé un dossier dans une entreprise. La secrétaire m'a posé la question : êtes-vous sénégalais ? Je lui ai dit que non et elle m'a répondu « les Sénégalais d'abord » et m'a rendu mon dossier. »

Réfugié centrafricain

Les différences de traitement et injustices se remarquent particulièrement auprès des réfugiés, comme en témoigne une femme :

« Déjà, beaucoup ne connaissent pas le mot « réfugié ». Certains pensent que les hommes [réfugiés] sont des délinquants. Beaucoup pensent que nous [les femmes réfugiées] sommes des prostituées. On essaie d'expliquer qu'on a fui la guerre mais eux vont s'imaginer autre chose. Moi je n'ai jamais dit à un bailleur que j'étais réfugiée. J'ai suivi des cas où des femmes disaient qu'elles étaient réfugiées et elles ont été mal traitées. »

Réfugiée tchadienne

Cette participante a décidé de cacher son statut de réfugiée à son bailleur. Cette stratégie a également été adoptée par une autre participante face à son employeur : « Si tu dis que tu es réfugiée, c'est fini pour toi. Toute la journée tu es debout, tu finis ta tâche, on t'en donne une autre. Si tu refuses, on va te dire 'Tu es réfugiée, tu as eu la chance d'avoir ce travail, d'autres ne l'ont pas' »¹⁸⁰.

Il convient de préciser que si des vulnérabilités et discriminations ont été remarquées selon le statut migratoire et selon le genre, aucune mention de discrimination liée à la nationalité ou la religion n'a été faite.

176 Un « talibé » est un élève d'une école coranique. Pour garantir une éducation et une prise en charge de leurs enfants, certaines familles en situation précaire envoient leurs enfants dans les daaras, les écoles coraniques. Sous la gestion de marabouts ou de maîtres coraniques, les enfants bénéficient d'une éducation religieuse. Bien souvent cependant, les enfants vivent dans des situations précaires et insalubres et sont exploités dans la rue pour mendier. En plus de la privation d'éducation et de bonnes conditions de vie, beaucoup subissent des violences physiques et psychologiques graves.

177 RFI (19 mars 2014). [Sénégal : la situation des enfants talibés toujours aussi préoccupante](#)

178 Human Rights Watch (2019). ["Il y a une souffrance énorme" . Graves abus contre des enfants talibés en 2017-2018](#)

179 Kane M. (24 octobre 2019). [Victimes de la traite en Guinée-Bissau et forcées de mendier au Sénégal](#)

180 Ibid.

7. Assistance et soutien associatif

Pour faire face aux difficultés et risques rencontrés à Dakar, les migrants et réfugiés se tournent principalement vers des structures associatives plutôt qu'étatiques.

En théorie, la police et la gendarmerie sont les premiers contactés en cas d'agression. En pratique, seuls deux migrants interrogés lors des entretiens individuels ont explicitement dit penser pouvoir obtenir de l'aide des autorités policières. Un seul a affirmé qu'il ne se manifesterait pas à la police dans le cas où il est victime d'un abus et qu'il chercherait à se défendre par lui-même¹⁸¹. Les sept autres ne se sont pas prononcés à ce sujet. Sans être conflictuel, il semble que le rapport avec les autorités soit relativement inexistant, sentiment qui a été partagé lors des focus group. Selon un informateur clé travaillant dans une ONG de défense des droits humains, cette approche serait représentative de l'attitude des autorités vis-à-vis des migrants et réfugiés : « les migrants et réfugiés sont invités à se débrouiller »¹⁸².

En adressant la question de l'accès aux services et besoins, cet expert des droits humains a mentionné que l'assistance étatique était principalement administrative et fournie par la CNE au statut de réfugié¹⁸³. D'après une observation faite en 2018 par des défenseurs de droits humains sénégalais¹⁸⁴, la CNE était lente dans le traitement des dossiers¹⁸⁵. D'après les témoignages recueillis lors de notre recherche, il semble que ce soit toujours le cas. Certains demandeurs d'asile peuvent attendre plusieurs années, sans garantie d'obtenir le statut de réfugié. Avant l'octroi de ce statut, ils peuvent difficilement bénéficier d'aide humanitaire ou d'autres types d'assistance. Selon l'informateur clé déjà mentionné, les demandeurs d'asile n'ont pratiquement pas d'interlocuteurs au niveau institutionnel¹⁸⁶.

Les alternatives aux services de l'Etat sont d'abord proposées par des associations ou structures informelles communautaires. Alors qu'aucun migrant interrogé n'est actif politiquement, six sont engagés dans des activités associatives. La moitié d'entre eux font partie d'une association communautaire, les autres sont actifs dans le cadre de leur fonction (association étudiante, AIESEC¹⁸⁷, etc.). L'exemple déjà mentionné (cf. partie 5.3 Santé) de la communauté togolaise qui entretient une cagnotte pour assurer la santé de ces ressortissants est révélateur car il indique déjà que l'aide de l'Etat, si existant, est insuffisant et il démontre également qu'en l'absence d'assistance offerte, les migrants et réfugiés s'organisent.

Enfin, la société civile offre un soutien pour les migrants et réfugiés. Les ONG et les associations à Dakar sont actives sur les questions migratoires et proches des communautés de migrants et réfugiés. En plus de leurs compétences en matière de plaidoyer, elles influent les politiques lors des révisions de loi en faisant en sorte que les l'Etat respecte son engagement envers la population concernée¹⁸⁸. Enfin, certaines offrent un soutien concret sous forme d'accompagnement technique ou financier qui se traduit par exemple par des formations professionnelles ou par le financement d'activités génératrices de revenus. Certaines associations caritatives comme Caritas ou REMIDEV proposent des soins, de l'aide alimentaire ou de l'aide au loyer¹⁸⁹. Le HCR a aussi quelques programmes de soutien (relatifs à l'assistance juridique, la santé, l'éducation et les moyens de subsistance par exemple) pour les réfugiés et demandeurs d'asile uniquement¹⁹⁰.

Au moins cinq informateurs clés de différents secteurs s'accordent sur le fait que les migrants et réfugiés ont reçu des aides (kits sanitaires, vivres, fournitures scolaires, etc.) durant la Covid. L'un d'entre eux a souligné le rôle joué par la société civile : « Même à la période où la pandémie s'est intensifiée, quand on distribuait les aides, on n'avait pas pris en compte les réfugiés, les étrangers au Sénégal et les organisations de la société civile avaient alerté pour dénoncer cela. D'ailleurs ce sont même ces organisations qui se sont organisées pour venir en aide, en appoint aux réfugiés »¹⁹¹. Il convient de souligner que la plupart des informateurs clés se sont référés au soutien offert durant la pandémie, sans vraiment mentionner l'assistance disponible hors de cette période de crise.

181 Entretien avec le migrant 8 mené le 10/09/2022

182 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

183 Ibid. D'après cet informateur clé, la loi n°2022-01 portant statut des réfugiés et apatrides a fait fusionner la CNE et une autre commission étatique plus axée sur l'aspect humanitaire.

184 Le Quotidien. (26 juin 2018). [Plaidoyer - Amélioration de la situation des réfugiés et demandeurs d'asile au Sénégal : La Raddho et 4 autres organisations interpellent l'Etat, le HCR et les ONG](#)

185 Ibid.

186 Entretien avec l'informateur clé 5 mené le 09/09/2022

187 Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales

188 Entretien avec l'informateur clé 1 mené le 11/08/2022

189 Entretien avec l'informateur clé 4 mené le 10/08/2022

190 UNHCR, [Help Sénégal](#)

191 Entretien avec l'informateur clé 1 mené le 11/08/2022

A la question « Avez-vous cherché/reçu le soutien d'organisations/ONG/agences des Nations unies ? », seuls deux migrants et réfugiés ont répondu qu'ils avaient reçu le soutien du HCR ou d'autres ONG (comme le CICR ou Caritas). Un semble avoir tenté en vain : « Durant la Covid, ma femme a été inscrite mais jusqu'à présent, on n'a rien vu »¹⁹². Les propos d'une migrante togolaise, étant dans une situation plus vulnérable que les autres personnes interrogées, laisse penser que l'accès à ces structures n'ont pas été facilités : « Moi je n'ai personne. Je me débrouille seule. Je reçois de soutien, ni d'ONG, ni de l'Etat du Sénégal »¹⁹³. Les six autres, dans des situations plus stables ou avec des bourses d'étude, n'ont vraisemblablement pas cherché d'aide. La moitié des migrants et réfugiés ont par la suite annoncé avoir besoin de plus de soutien et d'aide.

Crédit Photo : © Heinrich Boll Foundation



192 Entretien avec le migrant 2 mené 26/08/2022

193 Entretien avec la migrante 1 mené le 08/09/2022

8. Conclusion et recommandations

8.1 Conclusion

Géographiquement bien situé et politiquement stable, Dakar joue un rôle important dans la migration en Afrique de l'Ouest et offre de nombreuses opportunités. Les possibilités financières et éducatives attirent tant les migrants internes qu'internationaux dont la plupart sont originaires de l'Afrique de l'Ouest. L'économie, le rayonnement régional et l'offre en termes d'emploi et d'éducation sont en effet des facteurs qui déterminent les migrants et réfugiés à entreprendre le voyage. Une fois sur place, la ville présente néanmoins des limites et défis, en particulier pour les plus vulnérables. La capitale repose grandement sur l'apport économique et l'apport en main d'œuvre offert par les migrants et réfugiés qui exercent des professions et détiennent des savoir-faire essentiels au développement de la ville (construction, commerce, taxi, etc.).

Dakar constitue une ville aux multiples dynamiques migratoires. Zone de transit pour certaines personnes en mobilité, elle permet aussi à beaucoup d'entre elles de s'y installer plus ou moins durablement. Cette étape peut s'avérer précieuse pour les individus souhaitant gagner un peu d'argent afin de poursuivre leur voyage. Il apparaît à travers les entretiens que Dakar est aussi une ville d'accueil. Plusieurs migrants et réfugiés interrogés ont dit apprécier la sécurité qu'offrait la capitale. Beaucoup ont pu y trouver un travail et s'y établir. Il apparaît globalement que peu pensent activement quitter la ville.

Le gouvernement a élaboré un document de politique nationale migratoire qui a reçu une validation technique en 2018 mais qui n'a toujours pas été adopté depuis. Ce document, critiqué par la société civile, ainsi que toutes les initiatives gouvernementales relatives à la migration accordent plus d'importance aux nationaux (la diaspora ou les Sénégalais de retour) qu'aux migrants internationaux.

Il apparaît donc globalement que les migrants et réfugiés restent en marge des actions de l'Etat, tant en termes de protection que d'assistance. Pourtant, cette dernière a été identifiée comme nécessaire par les migrants et réfugiés interrogés qui rencontrent plusieurs défis au quotidien. La cherté de la vie apparaît être l'un des plus difficiles à gérer. En effet, les migrants et réfugiés doivent prendre en charge les frais liés à la santé, à l'éducation (d'autant plus si l'enfant est inscrit en école privé) et au loyer qui devient de plus en plus difficile à assumer. Si la hausse des prix touche uniformément les Dakarais, il s'avère que les migrants et réfugiés dans les situations les plus précaires ont moins de ressources pour y faire face. Un des problèmes les plus importants rencontré par les migrants et réfugiés reste le manque d'accès aux documents administratifs. Sans ces derniers, il leur est impossible de se manifester à l'Etat et ainsi d'accéder aux services susmentionnés. Cette invisibilité administrative rend les migrants et réfugiés plus vulnérables au quotidien.

La vulnérabilité des migrants et réfugiés - et en particulier pour les femmes - se remarque dans l'asymétrie de pouvoir face aux bailleurs et employeurs et dans l'obligation de « se débrouiller » par tous les moyens. Cette idée est synthétisée dans les propos d'un migrant guinéen :

« [...] nous étrangers, quoi qu'il en soit, on paie. C'est le business. Nous on paie, il n'y a pas de négociations avec nous. Que tu aies de l'argent ou pas, à la fin du mois c'est une exigence. Les bailleurs savent très bien qu'on n'a pas le choix, si on a pas de loyer, on repart au pays. Ils profitent de ça. Il y a beaucoup de questions - même celle de l'emploi - qu'il faut comprendre en ayant en tête que nous, quand on arrive ici au Sénégal, on est prêt à tout. On est prêt à prendre n'importe quel travail, tout ce qu'il y a. On est prêt à le faire pour vivre, pour faire ou terminer nos études, pour avoir une insertion ou quelque chose. Parce que quand tu pars d'un pays pour un autre pays, tu ne peux pas rentrer chez toi bredouille. »

Migrant gabonais

Les risques rencontrés à Dakar sont relativement faibles. Les informateurs clés et les migrants et réfugiés interrogés se sont accordés pour dire que le risque de se faire agresser - à l'exception du vol - est peu élevé. Le sentiment de sécurité et celui de pouvoir trouver de l'aide auprès des Sénégalais est partagé par pratiquement tous les migrants et réfugiés interrogés. L'accès limité à l'information ainsi que la méconnaissance du wolof sont cependant des facteurs de vulnérabilité face à l'insécurité. Il apparaît aussi que certains groupes - comme les femmes et les enfants - sont plus vulnérables face aux dangers, notamment d'exploitation.

Il convient enfin d'appréhender cette étude avec la compréhension d'un contexte économique qui se détériore à Dakar. Entre septembre 2021 et septembre 2022, l'inflation a durement frappé les Dakarais qui ont enduré une augmentation des prix de consommation de 11% et une augmentation des prix de denrées alimentaires de 18%¹⁹⁴. Face à cette situation difficile,

194 Ba M. (8 novembre 2022). [Villes les plus chères d'Afrique](#)

l'attitude des Sénégalais face aux migrants et réfugiés pourrait devenir plus hostile comme le craint un membre d'une ONG active dans la défense des droits humains :

« Tôt ou tard, les mécanismes d'acceptation et d'intégration par les communautés vont craquer du fait de la crise. [...] S'il n'y a pas de mécanisme d'état, régionaux portés par les collectivités territoriales, portés par les associations pour renforcer les communautés évidemment qu'il va y avoir des conflits. »

Informateur clé travaillant dans une ONG

8.2 Recommandations

A l'issu de cette recherche, deux types de recommandations sont proposées. La première est de nature politique et s'inspire des recommandations formulées par les informateurs clés sur la base de leur expertise. Le second type est plus axé sur le soutien et l'assistance concrète et représente les demandes formulées par les migrants et réfugiés. D'après nos résultats, le gouvernement sénégalais, la société civile et la communauté internationale devraient :

1. Adopter et ratifier une politique nationale migratoire claire, applicable, holistique et inclusive qui touche à la fois les migrants internationaux et les ressortissants sénégalais. Il est nécessaire que cette politique migratoire mette plus l'accent sur la protection et l'assistance des migrants internationaux et propose une vision stratégique claire.
2. Prendre en compte la migration mixte comme thématique transversale dans la planification des actions gouvernementales et des collectivités locales. Cela permettrait non seulement d'améliorer la visibilité des migrants et réfugiés, et ainsi leur offrir une meilleure protection, mais aussi d'exploiter leur potentiel de développement.
3. Instaurer un meilleur dialogue entre le gouvernement, les autorités locales et les communautés de migrants et réfugiés afin que ces derniers soient plus inclus dans la vie politique et civique locale et mieux informés des structures et programmes à leur disposition. Afin de faciliter et renforcer ce dialogue, les associations de migrants internationaux – étant déjà des ressources utilisées par les migrants et réfugiés - devraient être considérées comme un point de contact privilégié.
4. Prendre des mesures pour professionnaliser le secteur informel, en donnant notamment la possibilité aux travailleurs de se syndiquer. Cela bénéficierait non seulement aux nationaux mais aussi aux migrants et réfugiés dont la majorité travaille dans le secteur informel.
5. Fournir une aide au logement et l'accès à des logements sociaux à bas prix, accessibles aux migrants internationaux en situation de précarité, pour faire face aux prix élevés du loyer à Dakar. Il serait particulièrement important pour les femmes et leurs enfants de pouvoir accéder à des logements sûrs afin de les rendre moins vulnérables.
6. Elaborer des campagnes d'informations et de sensibilisation ainsi que des programmes d'éducation financière, un soutien financier pour développer un commerce, de l'assistance et de la protection juridique qui ciblent les migrants internationaux.
7. Faire en sorte que la langue ne soit plus un obstacle à l'intégration socio-professionnelle des migrants et réfugiés en facilitant l'accès à des cours de wolof et en garantissant des services de traduction.
8. S'assurer que les migrants et réfugiés soient informés des documents administratifs nécessaires à leur établissement à Dakar et qu'ils sachent à qui s'adresser pour se les procurer. Afin de faciliter l'obtention de ces documents, il est nécessaire que les informations et formulaires soient disponibles dans plusieurs langues.

Recommandations faites par les répondants et participants à l'étude

1. Faciliter les procédures pour obtenir la carte de réfugié, sensibiliser et former les autorités sénégalaises (police, gendarmerie et autres institutions gouvernementales) à cette carte : « Tous les problèmes se concentrent au niveau de la carte : sans carte tu n'es pas reconnu, sans être reconnu tu ne peux pas travailler, sans travail tu n'as pas de revenus et tu ne peux rien faire. Ce que nous demandons c'est de revaloriser la carte de réfugié pour permettre aux réfugiés de travailler et d'avoir un revenu. » **(Réfugié ivoirien)**
2. Créer un guide avec toutes les informations pouvant être utiles aux migrants et réfugiés en termes d'aide et d'assistance mais également contenant des informations nécessaires à la vie de tous les jours. Cela implique également d'avoir des informations dans d'autres langues que le wolof et le français : « Il y a un problème de moyens financiers pour payer son logement mais aussi d'orientation. Quand on vient d'arriver, on ne sait pas à qui s'adresser. (...) On doit avoir une meilleure orientation, connaître la langue, connaître la culture sénégalaise, savoir comment se comporter, comment s'approvisionner au marché. On sait maintenant qu'il faut diviser [le prix] par trois mais au début on ne savait pas. « Comment vivre à Dakar », on doit pouvoir avoir accès à ce type d'information. Tout ça c'est pour apprendre aux femmes à se protéger et de savoir que la loi est de leur côté. » **(Réfugiée rwandaise)**
3. Réguler les prix du loyer et les conditions de location en exigeant aux bailleurs et propriétaires de fournir et respecter des contrats de location : « J'étais venue en 2003, le logement c'était un peu mieux. Maintenant, tu es dans une toute petite chambre, j'ai des frissons de dormir dans le coin de cette petite chambre. On me dit de la payer 50-60 000. On ne te paie même pas 40 000... Comment tu vas vivre ? Tu cherches un ou deux personnes pour venir avec toi pour se répartir les frais. Mais après on va te dire « vous êtes beaucoup » [et donc augmenter les prix]. Dakar est très difficile. » **(Réfugiée congolaise – RDC)**
4. Apporter une assistance financière pour créer et lancer des activités génératrices de revenus : « Il faudrait nous aider à avoir des financements afin de booster nos activités - surtout pour les femmes migrantes - et faciliter notre intégration. » **(Migrante nigériane)**



Crédit : © Naeblys / Alamy Stock Vector

9. Annexes

Tableau 1. Profils des informateurs clés

Code	Date de l'entretien	Organisation / Fonction
Informateur clé 1	11/08/2022	OSC
Informateur clé 2	12/08/2022	OI
Informateur clé 3	23/08/2022	Association
Informateur clé 4	10/08/2022	Association
Informateur clé 5	09/09/2022	ONG
Informateur clé 6	05/08/2022	ONG
Informateur clé 7	02/08/2022	ONG
Informateur clé 8	26/08/2022	Santé
Informateur clé 9	17/08/2022	Universitaire
Informateur clé 10	18/08/2022	Journaliste
Informateur clé 11	24/08/2022	Universitaire
Informateur clé 12	03/08/2022	Expert migration
Informateur clé 13	01/09/2022	Expert en politique, migration et sécurité

Tableau 2. Profil des migrants et réfugiés qui ont participé aux entretiens

Code	Date de l'entretien	Sexe	Age	Nationalité	Durée à Dakar
Migrante 1	08/09/2022	F	38	Togo	4 ans
Migrant 2	26/08/2022	M	28	Niger	7 ans
Migrante 3	08/09/2022	F	49	Sierra Leone	21 ans
Migrant 4	03/09/2022	M	24	Bénin	13 ans
Migrant 5	25/08/2022	M	52	Rwanda	-
Migrante 6	27/08/2022	F	25	Burkina Faso	6 ans
Migrant 7	08/09/2022	M	32	Cameroun	-
Migrant 8	10/09/2022	M	28	Mauritanie	4 ans
Migrante 9	08/09/2022	F	34	Nigéria	5 ans
Migrant 10	10/09/2022	M	21	Guinée Conakry	8 ans
Migrante 11	21/01/2023	F	41	Sierra Leone	3 ans

Tableau 3. Profil des participants au focus group avec des hommes réfugiés, tenu le 17/01/2023

Code	Age	Nationalité	Durée à Dakar
Participant 1	39	RCA	18 ans
Participant 2	42	Liberia	10 ans
Participant 3	61	Mauritanie	32 ans
Participant 4	40	Togo	4 ans
Participant 5	61	Mauritanie	32 ans
Participant 6	52	Rwanda	22 ans
Participant 7	45	RCA	9 ans
Participant 8	50	Côte d'Ivoire	20 ans
Participant 9	29	RCA	2 ans
Participant 10	54	Mauritanie	32 ans
Participant 11	66	Côte d'Ivoire	19 ans
Participant 12	45	RCA	9 ans

Tableau 4. Profil des participantes au focus group avec des femmes réfugiées, tenu le 17/01/2023

Code	Age	Nationalité	Durée à Dakar
Participante 1	-	Tchad	15 ans
Participante 2	-	Rwanda	20 ans
Participante 3	-	RDC	12 ans
Participante 4	-	Burundi	7 ans
Participante 5	-	RDC	20 ans
Participante 6	-	RCA	9 ans
Participante 7	-	RDC	4 ans
Participante 8	-	Congo Brazaville	13 ans
Participante 9	-	Mauritanie	34 ans
Participante 10	-	Mauritanie	6 ans

Tableau 5. Profil des participants au focus group avec des hommes migrants, tenu le 21/01/2023

Code	Âge	Nationalité	Durée à Dakar
Participant 1	34	RDC	8 ans
Participant 2	43	Congo	18 ans
Participant 3	29	Mali	10 ans
Participant 4	27	Togo	6 ans
Participant 5	30	Guinée Conakry	10 ans
Participant 6	35	Gabon	6 ans

Tableau 6. Profil des participantes au focus group avec des femmes migrantes, tenu le 21/01/2023¹⁹⁵

Code	Age	Nationalité	Durée à Dakar
Participante 1	27	Congo	7 ans
Participante 2	27	Togo	5 ans
Participante 3	36	Mali	Résidente
Participante 4	37	Côte d'Ivoire	6 ans
Participante 5	22	Guinée Conakry	Résidente
Participante 6	39	Côte d'Ivoire	7 ans
Participante 7	21	Rwanda	Résidente

¹⁹⁵ Une femme membre de la société civile a également pris part au focus group

Tableau 7. Contenu résumé de la politique nationale de migration du Sénégal

Domaine d'activités stratégiques	Axes stratégiques	Objectifs	Cible
1. Migration, gestion des données, économie et emploi	Mettre en place un dispositif de collecte de données migratoires pour l'aide à la prise de décision	Diffuser régulièrement de la connaissance sur les flux migratoires et fournir aux décideurs un outil d'aide à la prise de décision	Les migrants internes et internationaux
	Valoriser davantage le potentiel de contribution de la diaspora sénégalaise à l'effort de développement national	Mieux orienter les ressources de la diaspora pour une utilisation plus judicieuse dans le développement économique et social du Sénégal	Les émigrés sénégalais
	Mieux accompagner le retour et la réinsertion des migrants	Renforcer les dispositifs et mécanisme d'accompagnement des migrants sénégalais de retour pour les rendre plus efficaces	Les migrants sénégalais de retour
	Améliorer l'organisation de la migration et assurer la protection sociale des migrants	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les travailleurs migrants sénégalais avant le départ du pays par une assistance pré-départ en établissant des standards minimum d'emploi à l'étranger et renforcer le lien entre la migration et le développement - Favoriser une meilleure protection sociale des Sénégalais de l'Extérieur et des travailleurs étrangers établis au Sénégal 	<ul style="list-style-type: none"> - Les travailleurs migrants sénégalais - les émigrés sénégalais
2. Migration, droits humains et genre	Promouvoir le respect des droits des émigrés sénégalais et des immigrés au Sénégal	Avoir une meilleure connaissance du nombre de migrants sénégalais irréguliers dans les pays d'accueil et de transit et des immigrés irréguliers au Sénégal, réduire les risques de violations des droits des migrants durant leur parcours migratoire, promouvoir la ratification des conventions internationales et régionales ainsi que mettre en place des mécanismes adéquats permettant de garantir la protection des droits des Sénégalais dans les pays de transit et de destination et des immigrés au Sénégal	- les migrants sénégalais et les immigrés au Sénégal (notamment ceux en situation irrégulière)
	Intégrer les questions de genre dans les politiques de gestion de la migration	Renforcer la lutte contre les discriminations entre les sexes, assurer une protection spécifique des femmes migrantes contre les risques d'exploitation, les abus physiques et sexuels, le trafic et la traite, promouvoir l'égalité et l'équité dans le cadre de la migration	Les femmes migrantes tant au Sénégal que dans les pays de transit et d'accueil

Domaine d'activités stratégiques	Axes stratégiques	Objectifs	Cible
3. Migration, santé et environnement	Améliorer la prise en charge de la santé des migrants et des populations mobiles	Avoir une meilleure connaissance des populations à risque par rapport aux maladies transmissibles chez les migrants et populations mobiles en vue d'une prise en charge spécifique, assister et sensibiliser les populations à haut risque par rapport au VIH/SIDA, sensibiliser les migrants et communautés transfrontalières sur les risques de pandémie liés à la mobilité, renforcer les capacités institutionnelles des acteurs en matière de surveillance épidémiologique et de suivi des populations mobiles	- Les migrants internationaux et les populations mobiles (mais en tant que potentiels vecteurs)
	Etablir un système performant de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et humaines et de prise en charge des personnes déplacées internes, des réfugiés et demandeurs d'asile	- Identifier les zones à risque, prendre des mesures de prévention des catastrophes naturelles pouvant entraîner des déplacements de population et de prise en charge de potentielles victimes, sensibiliser les populations vivant dans les zones à risque en vue de leur relocalisation, etc. - Programmes différenciés pour la gestion des personnes déplacées internes (établir des mécanismes d'alerte et d'interventions rapides, veiller à leur sécurité, assurer leur protection et assistance, etc.) et pour la gestion des réfugiés et demandeurs d'asile (renforcer les infrastructures d'accueil, assurer l'accompagnement juridique, améliorer les procédures relatives à leur admission, promouvoir l'entrepreneuriat des réfugiés, etc.)	- Les populations vivant dans les zones à risque (non spécifiées) - Les déplacés internes, les réfugiés et demandeurs d'asile
	Inverser les flux de migration interne en développant les régions de départ	Fixer les populations dans leurs régions d'origine en y développant des activités économiques, réduire les disparités entre les régions en termes d'équipements et d'infrastructures afin d'inverser les tendances de migration interne, réinsérer la main-d'œuvre engagée dans l'informel à Dakar, etc.	Les Sénégalais
4. Migration et gestion intégrée des frontières	Mettre en place un système approprié de gestion des frontières et actualiser les conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Sénégal	- Moderniser les procédures de contrôle, renforcer les capacités des agents de structures de gestion des frontières, mettre en place une base de données et de partage d'informations, promouvoir la coopération sous-régionale dans la gestion des frontières, implanter des postes de contrôle, etc.	Les migrants internationaux
	Lutter plus efficacement contre la migration irrégulière, le trafic illicite des migrants, la traite des personnes, et assurer la prise en charge des victimes de traite et des migrants vulnérables	- Promouvoir la mise en œuvre de projets d'insertion économique comme alternative à la migration irrégulière, sensibiliser la population sur les risques et dangers liés à l'immigration irrégulière, promouvoir des solutions alternatives de migration légale et de promotion d'activités génératrices de revenus - Renforcer les contrôles aux frontières, renforcer les dispositifs d'aide et de prise en charge ainsi que les mécanismes de protection des migrants vulnérables, renforcer le cadre légal sur le trafic illicite de migrants	- Les Sénégalais et les migrants sénégalais rapatriés - Les migrants internationaux

10. Bibliographie

- Aguillon, M. D. (2020). [La fabrique de la politique migratoire sénégalaise](#). Concevoir, négocier, contester. *Anthropologie & développement*, (51), 51-67.
- ANSD & OIM (2018). [La migration au Sénégal : Profil migratoire 2018](#)
- ANSD & OIM (2019). [Enquête sur le profil des migrants internationaux résidant dans le département de Dakar](#)
- ANSD (janvier 2022). [Situation économique et sociale du Sénégal 2019](#)
- Becker C., Bocoum H., Mbodj M (1994), Réflexions sur les processus d'urbanisation en Afrique de l'Ouest à partir d'exemples sénégalais, *Journées d'études de l'Association de recherche ouest-africaine*
- Delaunay, V. (1996). [Le travail des fillettes en Afrique sub-saharienne. Conditions de vie et de travail des jeunes migrantes Sérére à Dakar](#). L'enfant exploité, oppression, mise au travail, prolétariat.
- Diallo, P. M. (Novembre 2022). [Lutte contre l'émigration clandestine : l'Etat resserre les mailles](#). *Le quotidien*
- Dimé, M. (Décembre 2021). Note contributive de la société civile sur la gouvernance migratoire au Sénégal. Fondation Heinrich Böll.
- Diop, M.-C. (2008). *Le Sénégal des migrations : mobilités, identités et sociétés*, Hommes et sociétés, KARTHALA Editions
- Duboz, P., Macia, E., Gueye, L., Boëtsch, G., & Chapuis-Lucciani, N. (2011). [Migrations internes au Sénégal. Caractéristiques socioéconomiques, démographiques et migratoires des Dakarais](#). *Diversité urbaine*, 11(2), 113-135.
- Fondation Heinrich Böll Sénégal. (Mai 2020). [Projet et Programmes migratoires au Sénégal: Une avalanche de financements pour des résultats mitigés](#)
- Kane M. (24 octobre 2019). [Victimes de la traite en Guinée-Bissau et forcées de mendier au Sénégal](#)
- Kessous M. (Juin 2022). [Le Sénégal, terre d'élection des étudiants du continent](#). *Le Monde*
- Mixed Migration Centre (2021). [A Gateway Re-opens : the growing popularity of the Atlantic route, as told by those who risk it](#)
- Mixed Migration Centre West Africa (Avril 2022). [Quarterly Mixed Migration Update West Africa, Quarter 1, 2022](#)
- Mixed Migration Centre (Octobre 2022). [Quarterly Mixed Migration Update West Africa, Quarter 3, 2022](#)
- Ndiaye A. I. (2008). *Dakar et ses étrangers, La construction politique et sociale de la cohabitation communautaire*, Editions Karthala
- OIM & ICMPD. (2015). [Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest](#)
- OIM & DTM. (Octobre 2019). [New Migration Dynamics in Senegal – Understanding the Reactivation of the Western African Routes](#)
- OIM (2021). [Nouvelles dynamiques migratoires au Sénégal : Situation sur la reprise de la route ouest africaine \(Octobre 2019\)](#)
- ONUDC. (2019). [Global Report on Trafficking in Persons](#)
- Rives L. & Kabbanji L. (2013). [L'Etat et la migration au Sénégal](#)
- Robin, N. (2006). L'émigration internationale à Dakar : au cœur des nouveaux trafics mondiaux.
- UNHCR. (2013). [Soumission du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés pour la compilation établie par le Haut-Commissariat aux Droits humains – Examen Périodique Universel : Sénégal](#)
- UNHCR. (2013). [Soumission du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés pour la compilation établie par le Haut-Commissariat aux Droits humains – Examen Périodique Universel : Sénégal](#)
- UNHCR (Mai 2022). [Multi-Country Office Senegal – Operational Update](#)
- UNODC Observatory on Smuggling of Migrants. (Juillet 2022). [Northwest African \(Atlantic\) Route: Migrant Smuggling from the Northwest African coast to the Canary Islands \(Spain\)](#)
- [Documents étatiques et législations nationales](#)
- A/P1/5/79 [Protocole sur la libre circulation, le droit de résidence et d'établissement, zone CEDEAO](#)
- [Constitution de la République du Sénégal du 22 janvier 2001](#)
- Décrets n°92-1615 du 20 novembre 1996 fixant le statut des délégués de quartiers dans les communes du Sénégal
- Loi n° 2004-37 du 15 décembre 2004 modifiant et complétant la loi d'orientation de l'éducation nationale n°91-22 du 16 février 1991, trouvée sur le site de l'[Organisation Internationale du Travail](#)
- [Loi n°2005-06](#) relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes
- [Loi n°2006-19](#) du 30 juin 2006 relative aux archives et aux documents administratifs
- Loi n°2022-01 portant statut des réfugiés et apatrides adopté le 5 avril 2022
- La Présidence de la République du Sénégal. (2016). [Carte d'identité biométrique CEDEAO : les 10 informations à connaître](#)
- République du Sénégal, ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Direction du Développement du Capital humain. (Version provisoire 2018). *Politique nationale migratoire du Sénégal*.



MMC est un réseau mondial engagé dans la collecte de données, la recherche, l'analyse et le développement de politiques et de programmes sur la migration mixte, avec des centres régionaux hébergés dans les bureaux régionaux du Conseil danois pour les réfugiés en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe et en Amérique latine, et une équipe mondiale basée à Genève et à Bruxelles.

La MMC est une source majeure de données, de recherches, d'analyses et d'expertise indépendantes et de haute qualité. La MMC a pour objectif d'améliorer la compréhension des migrations mixtes, d'avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales, de fournir des réponses de protection fondées sur des données probantes pour les personnes en déplacement et de stimuler la réflexion dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. La MMC met l'accent sur les droits de l'homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

La MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC).

Pour plus d'informations, consultez le site: mixedmigration.org et suivez-nous sur @Mixed_Migration